



LE DEVOIR

Patrick Carpentier décroche la troisième place



JIM YOUNG REUTERS

LE MEXICAIN MICHEL JOURDAIN, à gauche, a remporté la deuxième présentation du Molson Indy de Montréal, hier, au terme d'une course qui avait été dominée durant 58 tours par Alexandre Tagliani. Jourdain (Team Rahal) a devancé l'Espagnol Oriol Servia (Patrick Racing) et le Québécois Patrick Carpentier (Player's), à droite. Tagliani a finalement conclu l'épreuve en quatrième position, doublant le Torontois Paul Tracy dans les derniers mètres quand ce dernier a visiblement manqué de carburant.

AU FOND DU Puits

On ne s'ennuie jamais

Disons les choses comme on les ressent, c'est ce que recommande Santé et Bien-être social Canada: il est franchement dommage que le vainqueur du Molson Indy couru hier dans le décor enchanteur de l'île Notre-Dame n'ait pas été Patrick Carpentier ou Paul Tracy. Non pas parce que Carpentier est un p'tit gars de chez nous qui ne nous fait pas honte quand il nous représente à l'étranger, non pas parce que Tracy, un natif de Scarborough, aurait ainsi réalisé un triplé canadien et se serait propulsé encore davantage dans la plus haute sphère du classement (car oui, le classement est fait de sphères).



Jean Dion

Non, c'est juste qu'un gagnant de l'écurie Player's/Forsythe aurait permis d'écrire plein de fois le mot Player's avant que la chose ne rende passible de prison. Personnellement, j'en aurais profité au max: Player's par-ci, Player's par-là, Player's Player's Player's Player's. Avouez que, perméables à l'évocation subliminale comme vous l'êtes, cela vous aurait incités à en fumer trois ou quatre paquets, et peut-être même à écrire à votre député pour lui dire de sauver notre Grand Prix.

Comment, vous êtes imperméables à l'évocation subliminale? Ce n'est pas ce que dit Santé et Bien-être social Canada. A moins que ce ne soit

juste vous, et pas les autres. Surtout les jeunes. Très influençables, les jeunes.

Enfin, toujours est-il qu'on a eu droit à une journée tout à fait excitante, si on excepte le fait qu'à peu près la moitié de la course a été disputée au ralenti. Des incidents à la tonne, la plupart survenus dans le secteur du Casino — qui n'assistait pas, il convient de le rappeler, à ses premiers naufrages —, qui ont forcé l'agitation du drapeau jaune à plusieurs reprises et qui ont soulevé chez moi une question essentielle:

VOIR PAGE A 8: INDY

Autres informations en page B 5



REUTERS
Manifestation chiite, hier, à Bakuba, au nord de Bagdad, contre l'occupant américain.

Bremer redoute l'infiltration massive de terroristes étrangers en Irak

AGENCE FRANCE-PRESSE, REUTERS

Bagdad — L'administrateur américain en Irak Paul Bremer a adressé une mise en garde hier contre l'infiltration de terroristes dans le pays où l'un des dirigeants chiites les plus importants a été la cible d'un attentat dans le sud alors que 48 heures d'affrontements entre Kurdes et Turcomans ont fait 13 morts dans le nord.

La menace terroriste brandie par Paul Bremer avait déjà contraint le Comité international de la

VOIR PAGE A 8: IRAK

INDEX

Annonces	B 5	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	B 4
Convergence	B 7	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 4
Décès	B 5	Religions	B 6
Économie	B 1	Sports	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

L'ENTREVUE

La vie en pointillé

«J'ai une conscience aiguë du caractère éphémère de toute chose», affirme Arlette Cousture

En même temps que le roman *Tout là-bas* était publié simultanément chez Libre Expression et Albin Michel au printemps dernier, Arlette Cousture terminait *L'Abandon de la mésange*, troisième et dernier tome des *Filles de Caleb* qui paraîtra sous peu. Au mitan de la cinquantaine, l'auteure fait le point. Être en vie est pour elle un privilège qu'elle se rappelle à chaque instant.

SOLANGE LÉVESQUE

Asix ans, Arlette Cousture savait déjà qu'elle allait écrire et raconter des histoires. «Je n'avais pas conscience, plus jeune, que les écrivains étudiés à l'école (Bazin, Sartre, Troyat...) étaient mes contemporains. Un jour, j'ai eu l'occasion de partager un repas avec Bazin; les écrivains sont des gens passionnés, j'aime leur univers et je suis contente d'y ap-

partenir, sans toutefois m'associer à aucune chapelle.»

Le plus difficile, pour elle, dans le fait d'écrire, c'est d'abord de... s'asseoir! «Petite, on me surnommait *Girotte*. Écrire, c'est puiser des ressources en soi-même, vaincre la procrastination et apprendre à se concentrer. Dans l'écriture, le cerveau est continuellement sollicité et la conscience doit rester en éveil.»

Arlette Cousture est parfois mal à l'aise auprès des

VOIR PAGE A 8: COUSTURE



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'écrivaine Arlette Cousture: «J'ai cessé d'être locataire de ma langue: j'en suis propriétaire, autant que les Français.»

La secrète CIA recrute au grand jour

CLAUDE LÉVESQUE
LE DEVOIR

Depuis deux ans, on a l'impression que les agents de renseignements et de contre-espionnage de l'Onclé Sam déballetent beaucoup de... renseignements au grand jour.

En tout cas, la plus connue des agences américaines œuvrant dans ce secteur qu'on dit secret, la légendaire CIA, est devenue l'une des plus visibles de toutes celles qui composent l'immense organigramme du gouvernement des États-Unis.

Illustration récente de ce phénomène, on a vu apparaître, depuis quelques semaines, des candidatures pour le «service clandestin» de la Direction des opérations de l'Agence centrale de renseignements. La CIA s'y adresse à «l'individu extraordinaire» possédant les qualités suivantes: «esprit d'aventure, intellect supérieur, fermeté d'esprit, intégrité personnelle, courage et amour de la patrie». A celui qu'intéresse ce qui est «possiblement le job le plus exigeant au monde».

Ce n'est pas nouveau, mais «c'est plus fréquent depuis le 11 septembre 2001», reconnaît une porte-parole de la CIA.

Mark Riebling, auteur d'un ouvrage sur les relations conflictuelles entre la CIA et le FBI, fait remarquer que les offres d'emploi publiées par la CIA sont plus «proéminentes» depuis la terrible attaque terroriste contre New York et Washington, mais il n'y voit pas non plus un phénomène nouveau.

Il note que les candidatures à la CIA ont connu des hauts par le passé, même au milieu des années 70, alors que de graves accusations d'actes illégaux pesaient contre l'agence.

Les messages de recrutement paraissent dans de nombreux journaux et magazines aux États-Unis et à l'étranger, précise le service des relations avec les médias de la CIA.

VOIR PAGE A 8: SECRÈTE

LES ACTUALITÉS

René Pomerleau

Le véritable père de la mycologie au Québec

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Le lapsus que nous avons commis dans un article publié le 12 août dernier en présentant J. André Fortin comme le «père» de la mycologie au Québec a remué la communauté des amateurs de champignons dont un grand nombre ont découvert leur passion grâce à René Pomerleau ou à ses écrits, qui sont devenus des références incontournables pour qui veut manger le produit de sa cueillette.

Parallèlement à ses activités professionnelles de phytopathologiste au ministère provincial des Terres et Forêts, puis au Centre forestier des Laurentides, M. Pomerleau a créé les premiers cercles de mycologues qui ont depuis essaimé dans les principales villes du Québec. Il ne fait donc aucun doute que M. Pomerleau, qui fut lauréat d'un prix du Québec et promu membre de la Société royale du Canada est celui qui a éveillé les Québécois au plaisir de la chasse aux champignons sauvages.

Le professeur J. André Fortin, qui avoue avoir été fortement inspiré dans sa jeunesse par René Pomerleau, est considéré par l'ensemble de la communauté scientifique actuelle comme le pionnier en Amérique du Nord de l'étude des mycorhizes, ces champignons qui vivent en symbiose avec une plante, voire comme une sommité internationale en la matière. M. Fortin a consacré près de 40 années de sa vie à la recherche sur les mycorhizes, dont plus de 24 à la faculté de foresterie et géomatique de l'Université Laval où il a fondé le Centre de recherche en biologie forestière, et sept au Jardin Botanique de Montréal où il fut directeur-fondateur de l'Institut de recherche en biologie végétale.

Même si M. Fortin n'assume plus de fonctions universitaires depuis 1997, il continue de s'intéresser à la passion de sa vie. Il projette une expédition scientifique dans le Nord québécois dans le but d'y évaluer les quantités des différents champignons forestiers, de prédire la rentabilité d'une récolte commerciale et les impacts qu'elle aurait sur cette précieuse ressource.

Notamment, le chercheur-mycologue tentera d'estimer l'abondance des matsutakes, ces champignons très prisés des Japonais. Dénommé *Tricoloma magnivelare*, les matsutakes appartiennent au genre des tricolomes, dont 25 espèces différentes croissent au Québec. Présents à l'ombre des pins gris, les matsutakes se retrouvent à l'occasion dans la vallée du Saint-Laurent, mais c'est surtout au nord du Lac-Saint-Jean qu'ils abondent en fin de saison estivale. Les amanites de César quant à elles s'associent aux hêtres et aux chênes, deux essences qui foisonnent dans la vallée du Saint-Laurent mais qui sont absentes des forêts nordiques, précise André Fortin.

Du 29 août au 1^{er} septembre prochain, on discutera allégrement de champignons à Saint-Augustin-Desmaures en banlieue de Québec. La North American Mycological Association (NAMA) y tiendra sa rencontre annuelle qui devrait rassembler près de 200 mycologues provenant d'une trentaine d'États américains. Organisé conjointement avec les Cercles des Mycologues de Québec et de Montréal, le programme de cette rencontre prévoit plusieurs excursions en forêt susceptibles d'intéresser de nombreux amateurs québécois, qui peuvent se joindre à l'événement. Pour de plus amples informations, ces derniers peuvent consulter l'adresse suivante: <http://www.namyc.org/events/>

Services d'hébergement après le 1^{er} septembre

Seul Montréal se prévaudra du programme d'aide aux sans-logis

CLAIRANDRÉE
CAUCHY
LE DEVOIR

La Ville de Montréal se prévaudra du deuxième volet du programme d'aide aux sans-logis instauré par Québec, qui lui permettra d'offrir des services d'hébergement temporaire et d'entreposage des meubles après le 1^{er} septembre. Pour l'instant, seule la métropole compte adhérer à la deuxième phase du programme.

En dehors de la période de pointe du 1^{er} juillet, la Ville reçoit chaque mois plus d'une trentaine de demandes d'aide de la part de locataires en difficulté. «L'an dernier, on recevait à mon bureau des appels de gens mal pris, mon conseiller politique s'en occupait, mais cela devenait presque une "job" à plein temps. On veut se donner un modus operandi pour ne pas toujours être pris à la dernière minute», explique le responsable de l'Habitation à la Ville de Montréal, Michel Prescott.

En vertu du programme, qui sera adopté ce soir au conseil municipal, la Ville se verra rembourser par Québec la moitié des dépenses encourues, jusqu'à concurrence de 898 000 \$.

Suppléments de loyer

L'administration municipale s'inquiète cependant de ne plus pouvoir recourir aux suppléments au loyer, faute de ressources. À la fin de la semaine dernière, Montréal avait presque atteint les 900 subventions allouées par la SHQ et a dû refuser une quinzaine de nouvelles demandes d'aide. Déjà, plus de 300 ménages ayant en main une lettre attestant qu'ils sont admissibles au programme pourraient se voir refuser l'aide une fois leur bail signé.

Sans les suppléments au loyer, il deviendra plus difficile de reloger les ménages, souligne Michel Prescott. «Ce sont la plupart du temps des gens qui ont des problèmes financiers, si on ne peut plus offrir de suppléments au loyer, cela risque de prolonger leur séjour en hébergement temporaire. On va tenter de faire la démonstration auprès du ministre que ce n'est pas un luxe de reconsidérer le gel des suppléments au loyer», fait valoir le conseiller municipal.

À la Société d'habitation du Québec (SHQ), on souligne que l'enveloppe budgétaire est fermée et qu'il n'y aura pas plus de 1500 suppléments alloués à la grandeur du Québec. «Il s'agit certes d'une mesure facilitante, mais elle est très

coûteuse. C'est de l'ordre de 250 \$ par mois, à long terme», observe le président de la SHQ, Jacques Gariépy. Il souligne que la Ville assumait l'an dernier l'ensemble du coût des mesures d'urgence en dehors de la période estivale, alors que Québec en paie maintenant la moitié.

Pour l'heure, 1167 subventions ont été octroyées, mais plus de 1500 ménages ont été jugés admissibles au programme. «Nous faisons le bilan dans toutes les municipalités du Québec, et c'est certain que, s'il y a des disponibilités ailleurs, on va les offrir à Montréal», ajoute M. Gariépy.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) réclame lui aussi que des fonds supplémentaires soient injectés. «S'il n'y a plus de suppléments au loyer, c'est moins intéressant pour les villes d'adopter des programmes pour le reste de l'année», fait valoir la porte-parole, Lucie Poirier. Le FRAPRU compte d'ailleurs faire pression sur les municipalités pour qu'elles viennent en aide aux ménages sans toit en dehors de la période estivale.

Ailleurs au Québec

La quasi-totalité des 23 municipalités qui ont eu recours au pro-

gramme pendant l'été s'abstiennent d'y adhérer pour le reste de l'année. «Nous allons soutenir les gens au cas par cas. S'il y en a une avalanche, il sera toujours temps de créer le programme», affirme le conseiller municipal responsable du dossier à la Ville de Québec, Claude Larose.

À Châteauguay, on juge l'offre de Québec trop peu généreuse. «Le gouvernement nous demande de faire sa "job", en allant dans un créneau social, il faudrait qu'il nous donne les fonds suffisants pour le faire», souligne le responsable du logement, Paul Brunet, en précisant que la subvention de Québec pour les mesures d'urgence pendant l'été ne suffisait déjà pas à assumer la moitié des dépenses, comme prévu. Il est appuyé dans ses revendications par son collègue de Montréal.

De son côté, Gatineau se prononcera sur la question au cours des prochains jours. Dans la région limitrophe de l'Ontario, la crise du logement sévit tout au long de l'année en raison de l'étalement des baux. L'an dernier, des groupes communautaires avaient eux-mêmes assumés les frais d'hébergement de familles sans logis.

Enquête sur la sécurité dans les aéroports

L'attente des passagers est plus longue à Toronto

DEAN BEEBY
PRESSE CANADIENNE

Halifax — Si vous prenez l'avion au Canada, sachez que l'endroit où vous attendez le moins longtemps pour les vérifications de sécurité est l'aéroport de Halifax, alors que l'attente sera la plus longue à l'aéroport international Pearson de Toronto.

Selon une nouvelle enquête, il vous faudra patienter en moyenne 1 min 10 s à Halifax avant d'embarquer sur l'avion alors qu'il vous en faudra 2 min 33 s à Pearson. Toronto détient aussi le record de l'attente la plus longue pour tous les aéroports du pays, soit 13 min 07 s.

L'enquête qui a porté sur les six plus importants aéroports au pays, soit Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax, a été effectuée à la fin d'avril par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA). L'agence a été créée à la suite des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis avec

pour mission de vérifier l'identité des passagers et leurs bagages dans les 89 aéroports du pays. Auparavant, les mesures de sécurité étaient la responsabilité des compagnies aériennes.

Pour les fins de l'enquête, l'ACSTA a demandé à la firme Interviews Consulting d'interviewer quelque 30 000 passagers qui ont été soumis aux fouilles de bagages et aux différents détecteurs de métal, d'explosifs et à rayons X dans les plus importants sites aéroportuaires du pays.

En général, les responsables de la sécurité dans les aéroports arrivaient à vérifier 76 passagers à l'heure. Avant les attentats terroristes du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, entre 400 et 600 personnes à l'heure pouvaient passer dans les systèmes de sécurité.

Enfin, le rapport signale que l'attente moyenne pour franchir le système de sécurité à Montréal était de 1 min 37 s, mais que cela pouvait prendre jusqu'à 6 min 58 s.

Du monde sur la Main



LES MONTRÉALAIS, enfermés dans leur résidence une bonne partie de l'été par les changements d'humeur de Dame Nature, semblaient n'attendre qu'un rayon de soleil pour aller dévaliser les boutiques du centre-ville. Ce ne sont certainement pas les commerçants du boulevard Saint-Laurent qui s'en plaindront, eux qui couvriraient les trottoirs de produits au rabais cette fin de semaine. Acheurs et vendeurs ont donc profité des belles journées pour prendre l'air et échanger quelques dollars. Sur la Main, à la hauteur de l'avenue Prince-Arthur, la foule était nombreuse à déambuler entre les étalages hier midi.

Sondage
Léger Marketing

Le tiers des Canadiens sont insatisfaits du système d'éducation

PRESSE CANADIENNE

Près d'un Canadien sur trois (32 %) est insatisfait du système d'éducation dans sa province, ce qui représente une augmentation par rapport aux 26 % qui se disaient insatisfaits l'an dernier, selon un sondage réalisé par la firme Léger Marketing dont les résultats ont été transmis à la Presse Canadienne.

Les Canadiens les moins satisfaits du système d'éducation se retrouvent en premier lieu en Colombie-Britannique, avec 39 %, suivie de l'Ontario, avec 37 %. Au Québec, 28 % des répondants se disent insatisfaits, alors que 66 % sont satisfaits et que 7 % sont indécis.

Interrogés sur ce que devraient être les priorités du système d'éducation, 34 % des répondants ont dit souhaiter que les enseignants se préoccupent d'abord de l'épanouissement des enfants. Les Québécois sont ceux qui, dans la plus forte proportion (36 %), privilégient l'épanouissement des enfants.

De plus, les parents canadiens souhaitent dans une proportion de 23 % que les enseignants soient attentifs au décrochage. L'échec scolaire est la priorité de 21 % des répondants, tandis que 14 % se disent d'abord préoccupés par l'utilisation des nouvelles technologies.

Parmi les valeurs à transmettre aux élèves, on retrouve, dans l'ordre, le respect des autres (26 %), le goût d'apprendre (21 %), le sens des responsabilités (20 %), la rigueur au travail (11 %), la discipline (9 %), le développement d'un esprit éveillé et critique (5 %) et l'autonomie (4 %).

Les coûts

Les sondeurs ont en outre cherché à savoir combien devrait coûter la rentrée scolaire aux parents. Les ménages ayant un ou des enfants d'âge scolaire prévoient dépenser en moyenne 379 \$ en matériel scolaire et 675 \$ pour des vêtements.

La moyenne prévue pour l'achat de matériel scolaire sera la plus élevée en Ontario (409 \$) et la moins élevée dans les Prairies (314 \$).

Quant à l'achat de vêtements, c'est dans les provinces de l'Atlantique (774 \$) et en Ontario (772 \$) que la moyenne prévue sera la plus élevée, tandis qu'elle sera la moins élevée en Alberta (538 \$).

Au Québec, les parents prévoient dépenser 385 \$ pour le matériel scolaire et 590 \$ pour les vêtements.

Le sondage a été réalisé auprès de 1500 Canadiens de 18 ans et plus entre le 5 et le 10 août. La marge d'erreur est de 2,5 %, 19 fois sur 20.

Loto Québec		Résultats	
Tirage du 2003-08-22		GAGNANTS	LOTS
7/7	0	7 500 000,00 \$	
6/7+	4	74 963,80 \$	
6/7	101	2 597,70 \$	
5/7	6 086	153,90 \$	
4/7	128 159	10,00 \$	
3/7+	119 876	10,00 \$	
3/7	1 084 017	Participation gratuite	
Ventes totales: 16 009 238 \$			
Prochain gros lot: 10 000 000 \$			
Loto 649		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 2003-08-23			
6/6	4	500 000,00 \$	
5/6+	1	472 429,00 \$	
5/6	298	1 268,20 \$	
4/6	13 692	52,90 \$	
3/6	234 140	10,00 \$	
Ventes totales: 12 202 060 \$			
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$			
Québec 49		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 2003-08-23			
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	50 000,00 \$	
5/6	19	500,00 \$	
4/6	1 241	50,00 \$	
3/6	22 495	5,00 \$	
Ventes totales: 630 212,50 \$			
Loto 6/49 Double Jeu		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 2003-08-23			
02 12 37 40	57	877,19 \$	
05 14 17 40	82	304,88 \$	
23 30 39 44	76	328,95 \$	
*Seules les élections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.			
Extra		Extra	
Tirage du 2003-08-22		Tirage du 2003-08-23	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
387248	100 000 \$	346698	100 000 \$
Les modalités d'incasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.			
Si vous avez un problème de jeu...			

Bourse de journalisme AJIQ
Le Devoir 2003

Vous êtes journaliste indépendant? Vous aimeriez le devenir?

À GAGNER

2000\$ pour réaliser une série de deux reportages (1200 mots ou six feuillets chacun) publiée dans *Le Devoir*.

POUR PARTICIPER

- Être membre de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ);
- Faire parvenir à l'adresse civique de l'AJIQ (1601, rue de Lorimier, Montréal, H2K 4M5) un curriculum vitae et trois articles déjà publiés;
- Joindre un synopsis décrivant en 250 mots votre projet de reportage, qui sera soumis au jury du concours, avant le 17 octobre 2003.

Pour en savoir plus, visitez le site Web de l'AJIQ : www.ajiq.qc.ca/bourse.html

Ou écrivez à l'AJIQ :

1601, de Lorimier,
Montréal (Qc)
H2K 4M5

ajiq@cam.org



Association des
journalistes indépendants
du Québec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Incendies de forêt en Colombie-Britannique

Un répit qui pourrait être de courte durée

Si 3000 résidants ont pu regagner leur foyer, il reste toujours 20 000 évacués

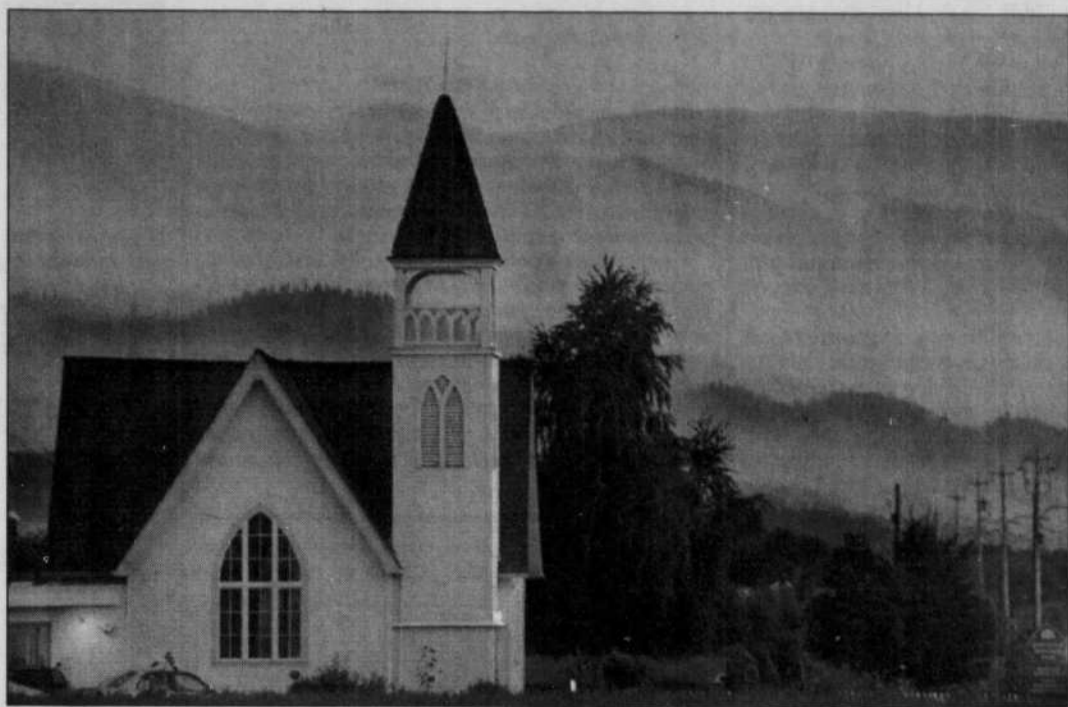
GENEVIÈVE
OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

Des températures plus fraîches et des vents faibles ont permis hier aux pompiers qui luttent contre les incendies de forêt qui font rage en Colombie-Britannique depuis plus d'un mois de souffler un peu, mais ce répit risque d'être de courte durée, car une tempête avec des vents violents et des éclairs est attendue ce soir dans la région de Kelowna.

«Il y a une tempête avec des vents forts, du tonnerre et des éclairs, qui se dirige vers nous [Kelowna] et qui devrait frapper la région lundi soir [ce soir]. Ce qui n'est pas du tout de bonnes nouvelles», a déclaré hier en entretien téléphonique au Devoir la porte-parole du centre d'information sur les incendies de Kelowna, Carol Suhan.

Environ 3000 résidants de la banlieue Nord de Kelowna ont toutefois pu retrouver leur demeure hier, mais devaient rester prêts à quitter les lieux en moins d'une heure si les feux devenaient plus menaçants. Il reste toujours 20 000 personnes évacuées, qui sont logées chez des amis, dans des hôtels, des églises ou des arènes de hockey, et 17 000 habitants étaient toujours en alerte d'évacuation hier après-midi.

Le premier ministre Jean Chrétien s'est rendu hier à Kelowna et a survolé la région en compagnie du premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, pour constater l'état des dommages. «La dévastation est in-



Cette petite église entourée de montagnes près de Kelowna, en Colombie-Britannique, donnait une image idyllique de la région pourtant toujours cernée par de multiples feux de forêt. Les habitants de la région ont cependant connu un certain répit hier, mais qui pourrait être de courte durée.

crovable», a déclaré M. Chrétien en conférence de presse hier. «Mais la solidarité entre les gens m'a impressionné», a-t-il ajouté, sans toutefois préciser de quelle façon le gouvernement fédéral allait venir en aide à la province. «Il y a des programmes pour ça, et nous ne sommes pas ici pour parler d'argent, mais pour lutter contre les feux», a affirmé M. Chrétien aux journalistes.

Évacués inquiets

Certains évacués craignent pour l'état de leur maison, car les autorités de la ville de Kelowna ont annoncé qu'un imposant mur de feu avait détruit 244 résidences. Le chef du service des incendies de la ville, Gerry Zimmerman, a indiqué en conférence de presse que des photos aériennes de la région devaient être présentées hier aux habi-

tants de la ville pour qu'ils déterminent si leur maison a été touchée par les flammes.

«Ce ne sera pas un moment facile, ni pour nous, ni pour les résidants», a déclaré M. Zimmerman. Trois pompiers se sont d'ailleurs fait ravir leur maison par les flammes, «mais il est impossible de les retenir et ils sont déjà retournés au front» pour lutter contre les feux, a affirmé le chef du service des incendies.

Dans la nuit de samedi à dimanche, la situation s'est légèrement calmée et aucune maison n'a été détruite depuis. «Le moral est revenu chez les pompiers, et ils ont pu se reposer un peu», a assuré M. Zimmerman.

«Nous avons pu faire des progrès importants sur le flanc nord et l'incendie se poursuit vers l'est, vers des terrains boisés, loin des résidences», a précisé le responsable de l'information au Service des forêts de la Colombie-Britannique, Kevin Matula. «Nous sommes fatigués, mais nous n'allons pas démissionner, a-t-il ajouté. C'est notre métier, et nous allons continuer à travailler pour contenir ces incendies massifs.»

M. Matula a également remercié les autres provinces pour leur aide ainsi que l'armée canadienne, qui a déployé plus de 1000 soldats dans la région pour aider les pompiers de la région et faciliter l'évacuation des résidents.

L'aide du Québec

«Il y a peut-être moins de maisons qui brûlent, mais la forêt est toujours aussi sèche qu'elle était. Il y a 843 feux actifs en Colombie-Britannique, dont 12 nouveaux depuis hier [samedi]. Ce n'est pas parce que des évacués peuvent regagner leur maison que la situation n'est pas moins critique qu'elle était», a précisé hier au Devoir l'officier de liaison de la Société de protection des forêts contre le feu du Québec

(SOPFEU), Vincent Demers, qui se trouve présentement en Colombie-Britannique.

La SOPFEU a dépêché il y a plusieurs jours dans les régions de Kelowna et Kamloops des effectifs et de l'équipement pour prêter main-forte aux pompiers locaux. Ainsi, 46 sapeurs québécois sont sur place, cinq avions-citerne, plus de 200 moto-pompes et 110 asperseurs.

Il y a 843 feux actifs en Colombie-Britannique, dont 12 nouveaux depuis samedi

Les sapeurs québécois travaillent principalement au sol et construisent des lignes d'arrêt pour tenter d'empêcher la propagation du feu. «Les conditions de terrain sont particulièrement, avec des pentes très abruptes et beaucoup de combustible» pour nourrir les flammes, explique M. Demers. De plus «à cause de la topographie, l'accessibilité à l'eau est limitée. Comme c'est une géographie de montagnes, il y a très peu de criques et souvent elles sont dans les bas des vallées» alors que les feux, la plupart allumés par la foudre, se trouvent en hauteur dans les montagnes. Ces conditions font en sorte que le travail des pompiers est difficile.

M. Demers a spécifié que la mission première de la SOPFEU était de protéger les forêts du Québec, mais «tant qu'on va pouvoir prêter nos ressources à la Colombie-Britannique sans mettre notre mission en péril, on va le faire».

Jean Chrétien effectue un dernier voyage dans le Grand Nord

PRESSE CANADIENNE

Iqaluit — Avant de tirer sa révérence, le premier ministre Jean Chrétien tenait à effectuer un nostalgique voyage d'adieu dans le Grand Nord pour rendre hommage aux gens qui ont joué un rôle déterminant dans sa carrière.

«Je n'aurais pas voulu quitter la vie politique sans revenir dans le Nord», a dit M. Chrétien pendant son séjour sur la Terre de Baffin. Cependant, la relation de M. Chrétien avec le Nord et les Inuits a été aussi tumultueuse qu'appréciée.

En tant que premier ministre, il a conduit plusieurs délégations de dignitaires à travers l'Arctique, y compris la reine Elizabeth II l'année dernière et le président français Jacques Chirac en 1999.

Il a adopté un enfant inuit de 18 mois, nommé Michel, qui est devenu une source de joie familiale. Mais M. Chrétien a aussi souffert du combat de Michel contre l'alcoolisme et la toxicomanie ainsi que de ses démêlés avec la justice.

La carrière politique du jeune Jean Chrétien a pris son envol alors qu'il était ministre des Affaires indiennes et du Nord, au sein du gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau. M. Chrétien a avoué avoir accepté ce poste en 1968 pour réaliser ses ambitions politiques.

L'héritage de Chrétien

Toutefois, la relation du premier ministre Chrétien avec les autochtones du pays s'est détériorée l'année suivante avec la publication du fameux Livre blanc sur le système des réserves du Sud, qu'il proposait de remplacer par des structures s'apparentant aux municipalités. Ce projet, largement contesté, a été mis en suspens après une marche sans précédent à Ottawa organisée par ses opposants. L'actuel projet de Loi sur la gouvernance des Premières Nations, une version moderne du Livre blanc de 1969, a également provoqué la colère des autochtones, qui s'estiment lésés dans leurs droits constitutionnels.

M. Chrétien semblait avoir oublié cette agitation lorsqu'il s'est adressé aux villageois de Pangnirtung, un village situé à 500 kilomètres au nord-est d'Iqaluit. Il s'est également rendu à Iqaluit samedi pour inaugurer le nouveau parc national Ukkusiksalik en compagnie de dirigeants inuits, y compris le premier ministre du Nunavut, Paul Okalik.

Mais l'héritage que Jean Chrétien laisse aux Inuits n'est pas apprécié de tous. De nombreux résidents du Nunavut lui rendent grâce pour la création de parcs nationaux et l'augmentation du tourisme, alors que d'autres lui reprochent d'avoir failli à sa promesse de créer des emplois.

Réunion de Cancun

L'OMC publie un projet de déclaration révisé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Le Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a rendu public hier soir, après avoir travaillé tout le week-end, un projet révisé de déclaration en vue de la conférence ministérielle de l'organisation qui se tiendra dans deux semaines à Cancun (Mexique).

Ce texte de 21 pages, très attendu, couvre les domaines clés des négociations commerciales du cycle de Doha, ainsi nommées parce que le processus a été lancé en 2001 lors d'une réunion à Doha (Qatar).

Le document comporte en particulier des propositions de décisions dans les domaines de l'agri-

culture et de l'accès des produits industriels aux marchés.

Le projet révisé de déclaration propose des cadres, le plus souvent non chiffrés, qui seront soumis à l'approbation des ministres des 146 pays membres de l'OMC lors de la conférence de Cancun, du 10 au 14 septembre.

Des blocages de la part de certains pays et un grand nombre de nouvelles propositions ont retardé la publication du projet de déclaration, initialement prévue pour vendredi. Les diplomates ont patiemment attendu, jusque dans la soirée d'hier, la publication du document, afin que les négociateurs puissent le passer en revue avant de se rencontrer aujourd'hui pour faire connaître leurs réactions.

BRUCE CHEADLE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Paul Martin, le grand favori pour succéder à Jean Chrétien, atteint l'âge de la retraite cette semaine, alors que le «job» de sa vie l'attend vraisemblablement cet automne.

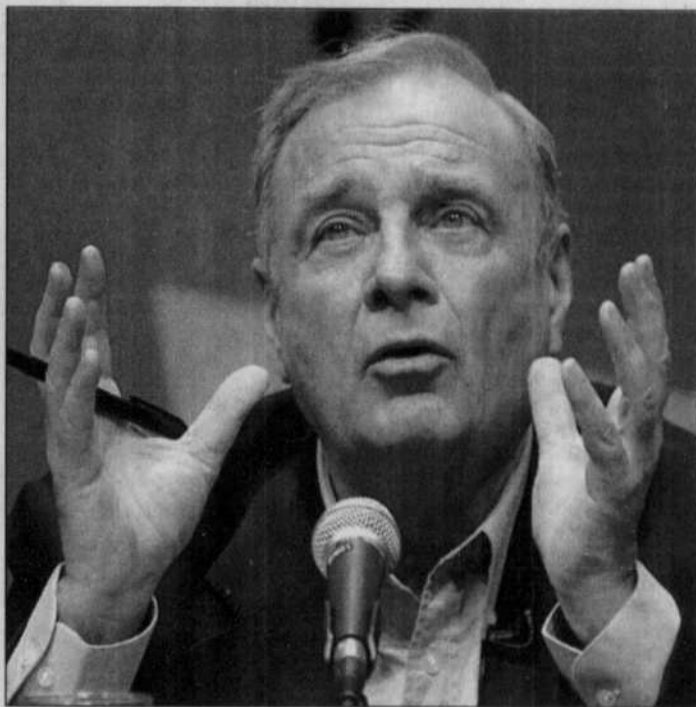
Le député montréalais et ex-ministre des Finances aura 65 ans jeudi. L'occasion sera soulignée par une petite réunion familiale à sa ferme des Cantons de l'Est.

Selon son porte-parole, Scott Reid, M. Martin ne considère pas son anniversaire comme un événement marquant. Celui qui est pressenti pour succéder au premier ministre Chrétien au congrès à l'investiture du Parti libéral, en novembre, a jusqu'à présent échappé aux fréquentes allusions d'ordre gériatrique auxquelles a eu droit son patron, qui n'a pourtant que quatre ans de plus que M. Martin.

Il est vrai que l'ex-vice-premier ministre John Manley, âgé de 53 ans, a tenté une — courte — campagne au leadership, ce printemps, sur le thème du changement de génération. Et l'ex-premier ministre conservateur Brian Mulroney, qui a quitté la politique il y a dix ans, a lancé en plaisantant, en juin, qu'il envisageait de faire un retour pour se mesurer aux Martin et Chrétien. M. Mul-

Successeur présumé de Jean Chrétien

Paul Martin atteint l'âge de la retraite



Le député montréalais et ex-ministre des Finances Paul Martin fêtera son 65^e anniversaire jeudi, à sa ferme des Cantons de l'Est.

ronev, qui a eu 64 ans en mars, avait alors dit que son slogan de campagne serait: «Donnez une chance aux jeunes!»

Mais jusqu'à présent, M. Mar-

tin ne s'est pas senti obligé de se livrer à des démonstrations ostentatoires de vigueur juvénile, comme aimait à le faire Jean Chrétien. Les adjoints du premier mi-

nistre s'étaient arrangés pour faire savoir que M. Chrétien avait essayé le surf des neiges pour la première fois de sa vie la veille de son 65^e anniversaire, en 1999. Et le premier ministre avait souligné, le jour même de sa fête, au travail, en mettant un journaliste au défi de grimper au pas de course l'escalier de pierre de la Chambre des communes.

M. Martin sera certainement le plus âgé des leaders fédéraux. Gilles Duceppe, du Bloc québécois, a 56 ans, Stephen Harper, de l'Alliance canadienne, en a 44, Jack Layton, du Nouveau Parti démocratique, est âgé de 53 ans, et le leader conservateur Peter MacKay aura à peine 38 ans le mois prochain.

Mais les observateurs estiment que l'âge a ses avantages. On devient un peu «le vieil oncle sage» de la politique. «Les gens respectent les connaissances et l'expérience», commente David Taras, politologue de l'Université de Calgary. «S'il avait 75 ans, ce serait une autre histoire.»

David Docherty, de l'université Wilfrid Laurier à Waterloo, en Ontario, a observé, «chose intéressante», que les gens de M. Martin, qui ont soulevé la question de l'âge de M. Chrétien, sont maintenant muets. «M. Martin s'en est tiré sans grand questionnement à propos de son âge.»

Caisse de retraite de Voyageur Colonial

Une compagnie propriété de Paul Martin aurait fait pression sur le fédéral

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les fiduciaires qui gèrent la caisse de retraite de la compagnie de transport par autocar Voyageur Colonial, appartenant à Paul Martin, auraient fait pression sur le gouvernement fédéral pour que soit modifié un rapport sur les difficultés de cette caisse en 1997, selon le *Ottawa Citizen*. Ils auraient même suggéré de déchieter une partie du document pour éviter qu'il ne soit divulgué publiquement, écrit le *Citizen* dans une dépêche parue hier.

Des membres de la caisse de retraite ont subi un manque à gagner de 30 % de leurs prestations après l'achat par Greyhound Canada des activités de transport par autocar de Voyageur, qui était alors détenue pour moitié par M. Martin, à ce moment ministre des Finances. La mauvaise gestion al-

léguee des fiduciaires fait l'objet d'une poursuite en recours collectif intentée par les retraités mécontents, en Cour supérieure de l'Ontario.

Les problèmes de la caisse de retraite de Voyageur ont fait l'objet d'une enquête du Bureau du surintendant des institutions financières, un service qui relève du ministère des Finances.

Des documents dont l'Alliance canadienne a obtenu copie montrent que les administrateurs du régime de retraite de Voyageur ont tenté de persuader les représentants du BSIF d'éliminer les conclusions peu favorables d'un rapport indépendant sur les canaux du régime.

Lors d'une rencontre avec le BSIF, en décembre 1998, les administrateurs ont fait valoir que le résumé du rapport de la firme Pri-

ceWaterhouseCoopers montrait un parti pris contre eux et devrait être modifié ou éliminé. Bien que le BSIF ait refusé de retirer le résumé du rapport, des représentants ont demandé à PriceWaterhouse de modifier le document, ce qui, selon des courriels internes du BSIF, a été fait.

Prestations réduites

En se basant sur les conclusions du rapport, le Surintendant des institutions financières a décidé de ne prendre aucune mesure pour corriger les lacunes du régime de retraite de Voyageur, ce qui a obligé 146 retraités à se contenter de prestations réduites.

Des pièces de correspondance interne montrent que le BSIF était au courant du caractère politiquement «sensible» des revers du régime de Voyageur, qu'il a qualifiée

de «première défaillance d'un régime de retraite sous supervision fédérale impliquant des pertes significatives pour des particuliers». L'agence a préparé des notes spéciales d'information relatives au dossier de Voyageur, de manière à pouvoir y avoir accès «à la demande de certains députés».

A cette époque, la famille de Paul Martin détenait 50 % des intérêts de Voyageur par l'intermédiaire du holding CSL Equity Investments. Mais son bureau avance que M. Martin n'a jamais été en conflit d'intérêts, parce qu'il avait délégué les responsabilités relatives au BSIF à son secrétaire d'État aux institutions financières.

Un porte-parole de l'équipe chargée de la campagne de M. Martin pour le leadership libéral a affirmé que M. Martin n'a pas été impliqué dans ce dossier.

• LES ACTUALITÉS •

Hécatombe due à la canicule

La France est confrontée à la gestion des victimes... et des rescapés

JANA MIKOSKA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les autorités françaises sont confrontées à un double problème à la suite de l'hécatombe provoquée par la récente canicule: la gestion des victimes, dont le nombre pourrait atteindre 10 000 selon les chiffres non confirmés, et celle des rescapés, essentiellement des personnes âgées.

Tandis que continuait la valse des estimations du nombre de morts liées à la vague de chaleur qui s'est abattue sur l'Europe dans la première moitié d'août, le premier ministre Jean-Pierre Raffarin a dit samedi sa «profonde colère» de ne pas obtenir de «chiffres fiables» devant des bilans «contradictoires».

La projection des pompes funèbres, de 10 400 victimes, a été contestée par le ministère de l'Intérieur, pour qui le nombre de décès est inférieur à 10 000.

Le président de la Croix-Rouge française, Marc Gentilini, a pour sa part estimé samedi que le chiffre de plus de 10 000 victimes a été avancé «trop vite» et qu'il a peut-être été «surestimé».

«Je pense que tout le monde a parlé trop vite. Il faut qu'il y ait une analyse rationnelle des morts. J'espère de tout cœur que le chiffre aura été surestimé», a-t-il dit.

M. Raffarin a rappelé qu'il avait chargé le ministre de la Santé Jean-François Mattei de mettre sur pied une mission d'évaluation, dont les conclu-

sion devaient être rendues dans un délai maximum d'un mois.

Pauvres fossoyeurs!

En attendant, les pompes funèbres ont du mal à faire face au surcroît d'enterrements, surtout dans la région parisienne, la plus touchée.

Les fossoyeurs du grand cimetière parisien de Thiais, au sud de la capitale, ont accepté d'inhumer, à titre exceptionnel, dimanche prochain 31 août.

La préfecture de police de Paris a porté de 6 à 10 jours les délais d'inhumation et de crémation, en raison du nombre important de dépouilles.

La morgue improvisée depuis le 15 août dans un entrepôt frigorifique du marché de gros de Rungis, au sud de la capitale, devrait encore fonctionner trois semaines.

Neuf camions réfrigérés où reposent une centaine de corps provenant de morgues de la région parisienne saturées, ont été parqués hier à Ivry-sur-Seine, en banlieue parisienne.

Mais un autre problème se pose aux autorités. À Paris, les familles de plusieurs centaines de victimes ne se sont pas encore manifestées pour réclamer les corps, a indiqué samedi le secrétaire général de la Ville de Paris, Pierre Guinot Delery.

La ville a mis en place une cellule pour tenter de contacter les proches, selon M. Guinot Delery qui a

formellement démenti toute idée de «fosse commune». En cas d'inhumation, «les sépultures seront individuelles» et les personnes «identifiables» par la suite, a-t-il assuré.

Une quarantaine de corps non réclamés ont d'ores et déjà été inhumés samedi au cimetière de Thiais. Les dépouilles étaient toutes identifiées et provenaient de l'institut médico-légal. Elles ont été inhumées dans la section réservée aux corps non demandés et aux marginaux.

Les rescapés

Reste par ailleurs le devenir des rescapés de la canicule encore hospitalisés, dont certains, «en phase critique de réhydratation» risquent de décéder dans les semaines à venir «malgré les soins», a expliqué à l'AFP David Causse de la Fédération hospitalière de France (FHF).

Chez d'autres personnes âgées, les séquelles du coup de chaleur se traduiront par une aggravation de leur dépendance, tandis que se sera vérifiée la difficulté des personnes isolées à vivre seules.

M. Raffarin et le secrétariat d'État aux personnes âgées Hubert Falco recevront demain tous les professionnels des maisons de retraite et de l'aide à domicile pour «faire le point et poser les bases des améliorations à apporter à la prise en charge des personnes âgées».

Église américaine



TOM LANDERS REUTERS

L'ancien prêtre John Geoghan a été étranglé en prison samedi par un codétenu.

Le prêtre au centre du scandale de pédophilie assassiné en prison

ASSOCIATED PRESS

Boston — L'ancien prêtre John Geoghan, au centre du scandale de pédophilie qui avait ébranlé l'archidiocèse de Boston et l'ensemble de l'Église catholique américaine début 2002, est mort samedi en prison après avoir été agressé par un codétenu.

D'après les premiers éléments de l'enquête, John Geoghan, 68 ans, a été étranglé, a déclaré John Conte, procureur du district de Worcester. Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui. John Geoghan a été attaqué peu avant midi et est décédé vers 13h20 après son transfert à l'hôpital.

Son agresseur est un détenu âgé de 37 ans, Joseph Druce, condamné en 1989 à la réclusion à perpétuité pour meurtre et vol à main armée. Il a été placé en isolement et sera poursuivi pour le meurtre de l'ancien prêtre. L'agression s'est produite au centre pénitentiaire Souza-Baranowski, à une cinquantaine de kilomètres de Boston. John Geoghan était détenu à l'écart de la plupart des prisonniers mais n'était pas en isolement.

Il était au centre d'un scandale dont les répercussions avaient largement dépassé les frontières américaines. L'affaire avait éclaté début 2002 avec des révélations selon lesquelles l'Église avait laissé le père Geoghan passer de paroisse en paroisse en dépit d'avertissements concernant son comportement.

L'affaire avait éclaté avec la publication de dossiers de l'archidiocèse prouvant les déviances pédophiles de dizaines de prêtres, transférés dans d'autres paroisses lorsque des allégations se faisaient jour.

John Geoghan avait notamment été reconnu coupable en janvier 2002 d'attentat à la pudeur et d'agression sexuelle sur un enfant de dix ans. Il avait été condamné à neuf ans d'emprisonnement.

Plus de 130 personnes ont porté plainte au civil contre le prêtre pour sévices sexuels qu'elles auraient subis durant leur enfance, au cours des trois décennies qu'il avait passé dans diverses diocèses de la région de Boston.

En septembre 2002, l'archidiocèse était parvenu à s'entendre avec 86 victimes de John Geoghan sur une indemnité de 10 millions de dollars.

Mitchell Garabedian, avocat de plusieurs familles de victimes, s'est déclaré «surpris et choqué» par la mort de l'ancien prêtre. «Beaucoup de mes clients auraient préféré voir le père Geoghan purger sa peine en prison et endurer les rigueurs d'autres procès, afin que ses actes pédophiles soient davantage connus», a-t-il dit.

Le père Christopher Coyne, porte-parole de l'archidiocèse, a pour sa part offert ses prières à la famille du défunt.

«Après la mort tragique de John Geoghan, l'archidiocèse de Boston prie pour le repos de son âme et adresse ses prières de consolation à sa sœur bien aimée Kathy», a-t-il indiqué.

ÉTATS-UNIS

Le taux de crimes violents a baissé de 50 % en dix ans

ASSOCIATED PRESS

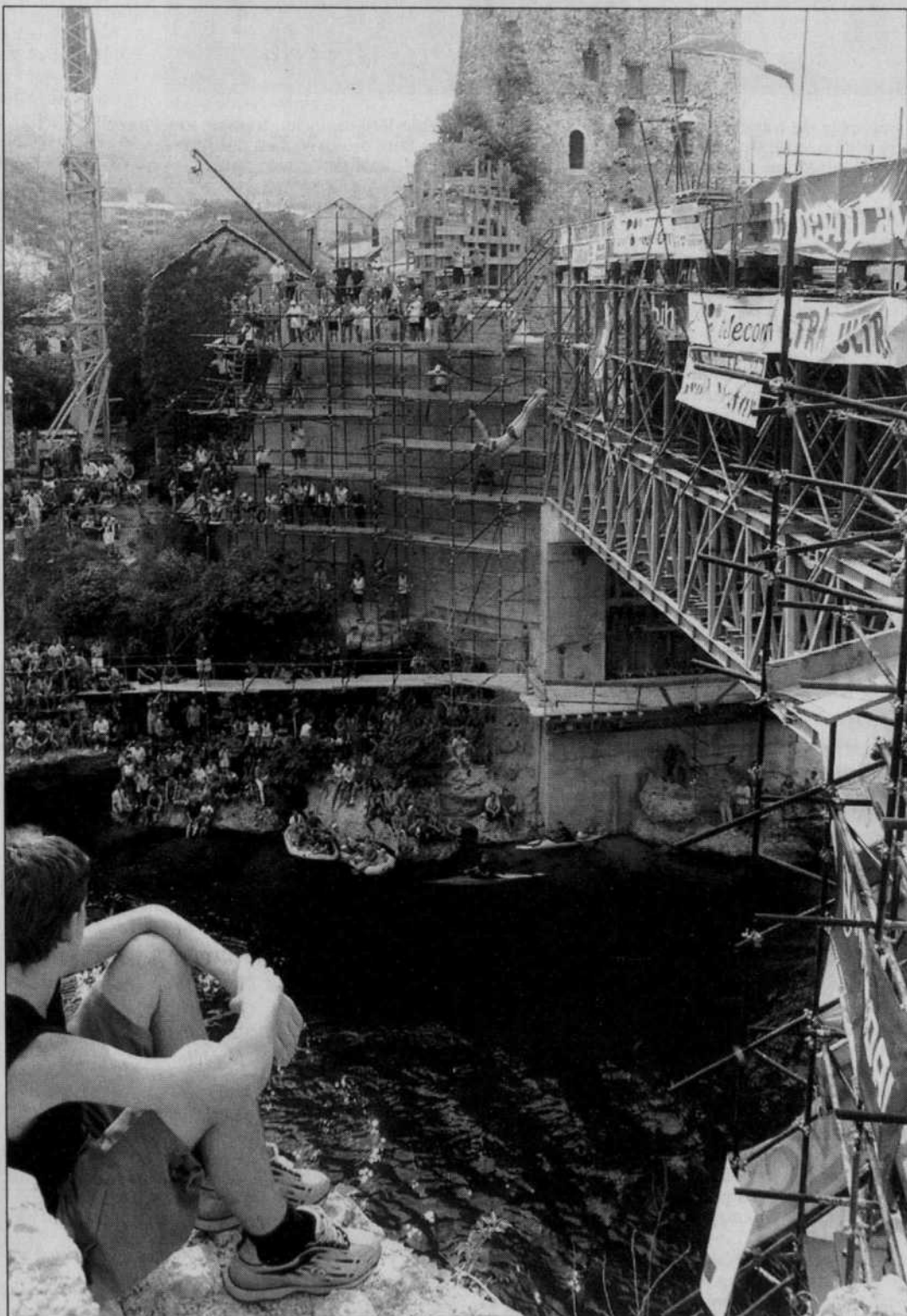
Washington — Les crimes violents et les vols ont atteint en 2002 leur niveau le plus bas depuis que les statistiques ont commencé à être compilées en 1973. Sur la dernière décennie, cette baisse est même de 50 %, annonçait hier le ministère américain de la Justice.

Ces chiffres annuels publiés par le bureau des statistiques du ministère recensent 23 millions de personnes victimes d'un crime l'an dernier, soit un peu moins qu'en 2001 et bien loin des 44 millions signalés en 1973.

Le taux de crimes violents (viols, vols et agressions) était de 23 victimes pour mille habitants âgés de 12 ans ou plus en 2002. Ce taux était de 25/1000 en 2001 et de 50/1000 en 1993. Pour les vols de biens comme les cambriolages et les vols de voiture, le taux était de 159/1000 l'an dernier contre 167/1000 en 2001 et 319/1000 en 1993.

Absents de la catégorie des crimes violents, les meurtres font l'objet d'une catégorie à part. Selon des résultats préliminaires du FBI pour 2002, parus en juin dernier, la hausse par rapport à 2001 n'a été que de 0,8 %.

Une vieille tradition revit



DANILO KRSTANOVIC REUTERS

Plusieurs milliers de personnes ont assisté hier à une soixantaine de plongeurs du haut du Vieux pont de Mostar pour marquer la pose de la clef de voûte de cet ouvrage du XVI^e siècle détruit par les Croates pendant la guerre (1992-1995).

La Bosnie fête la reconstruction du Vieux Pont de Mostar

AGENCE FRANCE-PRESSE

Mostar (Bosnie-Herzégovine) — Plus de 60 plongeurs ont sauté hier du Vieux Pont de Mostar dans les eaux de la Neretva pour marquer la pose de la clef de voûte de cet ouvrage du XVI^e siècle détruit par les Croates pendant la guerre (1992-1995), a rapporté un journaliste de l'AFP.

Les 63 plongeurs sont venus de tous les coins de la Bosnie mais aussi de la Serbie et du Monténégro (12), a indiqué le Club des plongeurs de Mostar (CPM). La hauteur du pont est de 20 mètres par rapport au niveau de la rivière.

Parmi les témeraires figurait également un soldat français de la Force de stabilisation de l'Otan (Sfor), selon les organisateurs.

Plusieurs milliers de personnes ont assisté à cet événement à Mostar, ville toujours divisée huit ans après la guerre, entre les communautés croate et musulmane qui peuplent les deux rives de la Neretva, enjambée par le Vieux Pont.

Le Haut Représentant de la communauté internationale en Bosnie, Paddy Ashdown, était également présent.

Au début de la guerre de Bosnie, les forces croates et musulmanes ont combattu ensemble l'armée serbe de Bosnie mais en 1993 un conflit long de onze mois a éclaté entre les anciens alliés. Les belligérants se sont ensuite réconciliés notam-

ment sous la pression de la communauté internationale. Avant sa destruction par les forces croates en novembre 1993, sauter du haut du Vieux Pont (Stari Most) était l'une des passions des amateurs de sensations fortes.

Hier, le premier plongeur, Dzevat Pasic, 33 ans, un Musulman originaire de Mostar, a effectué le 437^e saut comptabilisé par le CPM.

La reconstruction du pont est entrée dans sa phase finale vendredi avec la pose de la clef de voûte de cet ouvrage.

Les travaux devraient s'achever d'ici à la fin 2003, mais le Vieux Pont ne devrait pas être ouvert à la circulation avant le printemps 2004, selon l'équipe chargée de sa reconstruction.

Le Vieux Pont de Mostar avait été construit en 1566 par Mimar Hajrudin, un élève du fameux architecte Sinan, père de l'architecture ottomane classique, héritage de la tradition byzantine.

Le pont, une arche en dos d'âne, avait une ouverture de 27 mètres, quatre mètres de largeur et 30 mètres de longueur. Il était flanqué de deux tours fortifiées, la Tour Halebija (rive droite) et la Tour Tara (rive gauche), toutes les deux datant du XVII^e siècle.

Stari Most est classé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, organisation dont les experts supervisent les travaux de reconstruction, d'un montant d'environ 27 millions de dollars canadiens.

Le Vieux Pont ne devrait pas être ouvert à la circulation avant le printemps 2004

Au nom de l'antiterrorisme

Les États-Unis durcissent les conditions d'entrée sur leur territoire pour les étrangers

JEAN-LOUIS SANTINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Longtemps terre d'accueil par excellence, les États-Unis ont décidé de renforcer considérablement les conditions d'entrée sur leur territoire pour les étrangers, au nom de la guerre contre le terrorisme lancée au lendemain des attentats de 2001.

«Nous avons découvert après le 11 septembre 2001 que les responsables des attentats ont pu aisément profiter de notre système de visas pour entrer aux États-Unis et y mener leur mission meurtrière», explique la sénatrice démocrate Dianne Feinstein, co-auteur d'une loi de 2002 sur le renforcement de la sécurité des frontières et la réforme du système des visas.

Les 19 pirates de l'air étaient tous étrangers, dont 15 Saoudiens, et étaient entrés en Amérique avec des visas de touriste ou d'étudiant. Chaque année, plus de 500 000 étrangers entrent aux États-Unis avec des visas d'étudiants.

Pour détecter des terroristes présumés et les empêcher de se fondre dans la population, de nouvelles mesures vont imposer un visa pour certains ou rendre plus compliquée son obtention pour d'autres, dans les quelque 200 consulats des États-Unis ainsi que dans les ports et aéroports américains.

À compter du 1^{er} octobre, les 23 millions de visiteurs annuels issus des 27 pays ayant un accord avec les États-Unis permettant un séjour de trois mois sans visa devront disposer d'un passeport récent comprenant un code-barre.

À défaut, le visiteur devra présenter un visa, le payer (environ 90 euros en Europe, soit 140 dollars) et se plier à une bureaucratie tatillonne qui lui imposera de remplir un dossier et de passer un entretien avec un agent consulaire américain.

Par ces mesures, l'administration américaine veut réduire la circulation de faux documents. Washington estime que 100 000 passeports vierges ont été volés au cours des dernières années dans les 27 pays avec lesquels il a un accord.

À partir du 1^{er} janvier 2004, les autorités américaines prendront en outre les empreintes digitales et la photographie d'un grand nombre d'étrangers munis de visas de touriste ou d'étudiant à leur arrivée aux États-Unis.

Dix millions de personnes touchées

Quelque dix millions de personnes devraient être touchées par ce système, baptisé «Visit» (Visitor and Immigration Status Indication Technology System), qui devrait aussi permettre aux services d'immigration de lutter contre les millions de visiteurs qui outrepassent leur droit de séjour. Jusqu'à quatre millions de personnes entrées légalement aux États-Unis y sont restées après l'expiration de leur visa, estimaient fin 2001 les services de l'immigration tout en admettant en avoir perdu la trace.

Parmi les autres décisions, il est fait obligation depuis début août aux étrangers non issus des 27 pays ayant un accord bilatéral avec Washington et ne faisant que passer par les États-Unis d'avoir un visa de transit.

Pour Susan Martin, professeur à l'Université Georgetown, l'ensemble de ces mesures ne présente aucune garantie à 100 % d'éviter l'entrée de terroristes sur le sol américain. Les États-Unis ont quelque 9000 kilomètres de frontières avec le Mexique et le Canada que traversent chaque année 500 millions de personnes, relève-t-elle.

Imposer des contrôles trop stricts influerait sur le commerce et l'économie des trois pays, liés par un accord de libre échange, note-t-elle. À court terme, les nouvelles mesures américaines devraient avoir pour premières conséquences de raréfier les voyages aux États-Unis décidés au dernier moment et de peut-être détourner les touristes sur d'autres destinations.

EN BREF

Affaire Kazemi : décision attendue

(AFP) — Le magistrat qui enquête sur la mort controversée d'une journaliste irano-canadienne durant sa détention rendra ses conclusions dans les 48 heures, a indiqué hier selon Isna le chef du parquet criminel auquel appartient le juge. Javad Ismaeli «rendra ses conclusions sur cette affaire dans les prochaines 48 heures», a déclaré Jafar Reshadati, cité par l'agence estudiantine. Zahra Kazemi est morte le 10 juillet, 17 jours après avoir été arrêtée alors qu'elle prenait des photos de famille de détenus devant la principale prison de Téhéran.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Bush en chute libre

Washington (AP) — Pour la première fois, le nombre d'électeurs américains inscrits ne souhaitant pas un second mandat de George W. Bush, 49 %, dépasse celui des électeurs favorables à une réélection du président, 44 %, selon un sondage paru samedi dans l'hebdomadaire *Newsweek*. En avril, 52 % déclaraient souhaiter que le président américain effectue un nouveau mandat, contre 38 % d'opinions contraires. Ce sondage a été réalisé par l'institut Princeton Survey auprès d'un échantillon de 1011 adultes âgés de 18 ans et plus, interrogés par téléphone les 21 et 22 août. La marge d'erreur est de trois points.

Affrontements au Liberia

Monrovia (Reuters) — Le gouvernement du Liberia a accusé hier les rebelles d'avoir lancé une nouvelle offensive et des hélicoptères américains se préparaient à une mission hors de Monrovia, la capitale, pour aider la force ouest-africaine de paix à entrer dans des zones tenues par les insurgés. Des milliers de civils ont fui samedi de nouveaux combats signalés près de la deuxième ville du pays, Buchanan, moins d'une semaine après la signature par les belligérants d'un accord de paix censé mettre fin à 14 ans d'effusions de sang. Le ministre de la Défense Daniel Chea a accusé hier le principal mouvement rebelle, les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (Lurd), d'avoir attaqué des positions gouvernementales près de la ville de Gbarnga, à 160 km environ au nord-ouest de Monrovia. Il a précisé que les combats se concentraient autour d'un pont qui franchit la rivière St John sur la principale route reliant Gbarnga à Ganta, villes distantes de 60 km. «*Le Lurd est lancé dans une sérieuse offensive à Gbarnga. En fait, ils sont à mi-chemin entre Gbarnga et Ganta. J'ai été en contact avec mon commandant sur place ce matin à 6h30 [GMT] et il m'a dit qu'ils faisaient usage de mortiers et de pièces d'artillerie, ils progressent régulièrement en direction de Ganta*», a dit Chea.

Sept morts en Colombie

Bogota (AFP) — Sept personnes ont été tuées et 38 autres blessées hier par l'explosion d'une bombe dans la localité de Puerto Rico, dans le département de Meta (centre de la Colombie), selon un nouveau bilan de l'administration locale. Auparavant un responsable du gouvernement provincial avait fait état de six morts et 28 blessés, précisant que deux enfants figuraient parmi les personnes tuées dans l'explosion et que dix des blessés étaient dans un état grave. L'armée avait auparavant attribué l'attentat aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). La bombe a explosé vers 10h heure locale (15h GMT). Elle était transportée par une femme à bord d'un bateau qui venait de traverser le río Ariari et d'accoster à Puerto Rico, selon un responsable militaire, le général Luis Eduardo Barboza. «*Une embarcation avec 56 personnes qui traversait le fleuve est arrivée au port. Alors que [les passagers] étaient en train de descendre, une femme transportait une caisse qui a explosé*», a déclaré le responsable militaire.

Schröder, encore ?

Berlin (Reuters) — Le chef du groupe social-démocrate au Bundestag s'est déclaré convaincu hier que le chancelier allemand Gerhard Schröder serait candidat à un troisième mandat en 2006. Bien qu'il ait déclaré avant d'entrer en fonctions qu'il n'irait pas au-delà de deux mandats, Schröder a depuis lors laissé entendre plusieurs fois qu'il pourrait se représenter. «*Gerhard Schröder, naturellement — c'est ce que je présume*», a répondu Franz Müntefering au journal *Bild am Sonntag* qui lui demandait qui conduirait le Parti social-démocrate (SPD) aux prochaines élections. «*Et il restera chancelier parce qu'il remportera les élections*», a ajouté Müntefering, ancien adjoint de Schröder à la tête du SPD. M.

Schröder, 59 ans, a déclaré début août avoir pris une décision quant aux prochaines élections, mais en ajoutant qu'il ne ferait aucune déclaration à ce sujet avant «*le bon moment*». Le chancelier, réélu l'an dernier, avait exprimé ensuite le souhait d'être à nouveau candidat. En janvier, Schröder avait dit ne pas envisager de rester aussi longtemps au pouvoir que son prédécesseur chrétien-démocrate Helmut Kohl, sans toutefois exclure de briguer un troisième mandat. Kohl, chancelier pendant seize ans, a rempli quatre mandats avant d'être battu par Schröder en 1998. Le secrétaire général du SPD Olaf Scholz a déclaré l'an dernier avoir la certitude que Schröder se représenterait.

Pas d'accord avec Tripoli

Paris (Reuters) — Les représentants des familles des victimes de l'attentat du DC10 d'UTA sont rentrés de Libye hier sans être parvenus à un accord avec Tripoli sur les indemnités complémentaires qu'ils réclament. «*Il n'y a pas eu d'avancée*», a déclaré à Reuters Guillaume Dénoux de Saint Marc, président du collectif des familles des victimes, de retour à Paris. Il n'a pas précisé si un autre contact était prévu avec Tripoli. La délégation s'était rendue jeudi en Libye en demandant que leurs indemnités soient revalorisées à l'aune de celles promises par Tripoli pour l'attentat de Lockerbie. La Grande-Bretagne a obtenu la promesse d'une compensation de 2,7 milliards de dollars pour les familles des 270 victimes de l'explosion d'un Boeing 747 de la Pan Am au-dessus de Lockerbie (Ecosse) en 1988. La France a obtenu 34 millions de dollars pour les familles des 170 victimes du DC10 d'UTA, qui avait explosé en plein vol au-dessus du désert du Ténéré, au Niger, en septembre 1989. Londres a accepté de reporter à la semaine prochaine le vote du Conseil de sécurité de l'ONU sur la levée des sanctions contre la Libye pour donner à la France, qui a menacé d'opposer son veto, le temps d'obtenir de Tripoli une meilleure indemnisation des victimes du DC10. Les représentants des familles du DC10 d'UTA ont présenté leur dossier aux responsables de la Fondation Kadhafi, dirigé par le fils du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, Seif al-Islam. De source proche des discussions, on a indiqué à Reuters que la Libye comprenait la demande des familles françaises mais la trouvait trop élevée. «*Les négociations ont échoué*», a-t-on dit de même source. «*La France en est le montant exagéré demandé par les familles. Elles voulaient l'équivalent des indemnités versées pour l'accident du Concorde*».

La «feuille de route» mise à mal tous les jours

Israël tue quatre activistes du Hamas

«Trois missiles ont touché directement les hommes»

REUTERS

Gaza — Un hélicoptère israélien a tué hier à Gaza quatre membres des Brigades al-Kassam, la branche armée du Hamas, a-t-on appris à l'hôpital et auprès de responsables du Hamas.

L'un d'entre eux, Ahmed Chtewe, âgé de 24 ans, était un responsable important des Brigades, qui ont mené une campagne d'attentats suicide en Israël. Un témoin a dit à Reuters que les hommes marchaient près d'une plage dans la ville de Gaza lorsqu'ils ont été touchés.

«*Les quatre hommes étaient assis sur une hauteur surplombant la plage. Ils se sont levés et se préparaient à traverser la rue lorsque les hélicoptères ont tiré quatre missiles. Trois missiles ont touché directement les hommes et un quatrième est tombé derrière eux*», a rapporté le témoin. Des centaines de personnes, parmi lesquels des représentants de groupes d'activistes, se sont rassemblés à l'hôpital Chifa dans l'espoir d'identifier les corps déçiquetés par les missiles.

Quelques heures auparavant, le général Moshe Yaalon, chef de l'armée israélienne, avait averti qu'Israël traquerait les dirigeants du Hamas si les forces palestiniennes ne le faisaient pas.

«*Tous les activistes du Hamas sont des cibles potentielles; et de notre point de vue, tous les membres de l'organisation font partie du noyau radical*», a dit le général israélien.

«*Si nous voyons que l'Autorité palestinienne ne s'occupe pas de ce noyau, nous serons forcés de le faire*».

Le Hamas et d'autres groupes d'activistes ont promis de mener des opérations de représailles après l'assassinat, jeudi dans la Bande de Gaza, d'un haut responsable du Hamas, Ismaïl Abou Chanab, tué par un hélicoptère israélien.

Cet assassinat ciblé constituait lui-même une riposte à un attentat dans un bus de Jérusalem qui avait tué 21 personnes mardi. Il a incité le Hamas et d'autres activistes à proclamer la fin d'une trêve unilatérale annoncée sept semaines auparavant.

Des responsables de la sécurité palestiniennes ont commencé à boucher des tunnels qui servaient à fai-

re venir des armes d'Égypte dans la Bande de Gaza et ils ont ordonné hier à leurs organisations d'empêcher les activistes de tirer des roquettes et des obus de mortier sur Israël.

Cependant, les autorités israéliennes ont jugé ces mesures superficielles. Un responsable a dit qu'elles étaient «*insuffisantes*» et venaient «*trop tard*», a rapporté la télévision israélienne.

Le ministre palestinien de l'Information, Nabil Amr, a condamné ce nouveau raid israélien.

«*Cela montre qu'Israël poursuit la guerre contre le peuple palestinien. Cette opération coïncide avec les mesures prises par l'Autorité palestinienne pour rétablir le calme*», a dit Amr à Reuters en Cisjordanie.

«*Nous exhortons les États-Unis et le quartet à intervenir immédiatement pour arrêter cette guerre*», Arafat a ordonné des mesures de sécurité à Gaza sous la pression des États-Unis, après avoir apparemment tenté de faire obstacle aux efforts déployés par le premier ministre réformiste Mahmoud Abbas afin d'obtenir davantage de pouvoirs pour rétablir l'ordre.

Avoir faim en silence



KIM KYUNG-HOON REUTERS

UN MÉDECIN allemand exhibait hier les photos d'enfants nord-coréens souffrant de malnutrition, au cours d'une manifestation d'opposition au régime stalinien de Kim Jong-il qui se déroulait à Daegu, en Corée du Sud. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que près de 40 % de la population du pays est sous-alimentée. À la fin des années 90, plus de deux millions de personnes sont mortes des suites d'une famine qui ravagea le pays. Une délégation nord-coréenne de 218 personnes est présente à Daegu, hôte des 22^e Jeux universitaires mondiaux (Universiades). Des accrochages ont eu lieu entre des membres de cette délégation et une douzaine de personnes venues dénoncer pacifiquement le luxe dans lequel vit le leader du Parti des travailleurs, par rapport à la misère qui frappe son peuple. Kim Jong-il a été réélu au début du mois d'août avec 100 % des voix aux élections parlementaires.

Élections californiennes

Le passé nazi du père de Schwarzenegger déterré

L'actuel vice-gouverneur démocrate de Californie Cruz Bustamante est en tête des intentions de vote dans cet État pour les élections de gouverneur le 7 octobre, devant Arnold Schwarzenegger, selon un sondage publié hier par le Los Angeles Times. 35 % sondés se sont déclarés en faveur de Bustamante contre 22 % pour l'acteur républicain, selon l'enquête, réalisée du 16 au 21 août auprès de 1351 résidents de l'État, avec une marge d'erreur de 3 %.

EMSIE FERREIRA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — Depuis qu'Arnold Schwarzenegger a annoncé début août sa candidature au poste de gouverneur de Californie, la presse, notamment américaine, déterre le passé nazi «ordinaire» de son père autrichien, Gustav, décédé en 1971 à l'âge de 64 ans.

Les médias américains, et particulièrement le Los Angeles Times, ont abondamment relaté le parcours au niveau hiérarchique le plus bas du Parti national-socialiste allemand (NSDAP) de ce gendarme qui avait été par la suite blanchi. Le centre Simon Wiesenthal de Los Angeles (USA), qui poursuit les criminels de guerre, a indiqué cette semaine que, dès 1990, Arnold Schwarzenegger avait personnellement demandé au centre d'enquêter sur le passé nazi de son père.

Les archives du centre Wiesenthal indiquent que Gustav Schwarzenegger avait été blanchi de tout crime de guerre tout comme d'autres membres appartenant aux niveaux bas de la hiérarchie du parti nazi au terme d'une enquête, et que cette réhabilitation lui avait permis de retrouver dès 1947 son emploi de gendarme.

D'après des archives publiques conservées à Vienne et à Berlin, Gustav Schwarzenegger avait adhéré au NSDAP en 1938, un an avant d'être enrô-

lé dans l'armée allemande au printemps 1939.

Membre de la police militaire, il avait pris part à l'invasion de la Pologne et de la France avant de partir sur le front russe et participer en septembre 1941 au siège de Stalingrad, l'une des batailles les plus acharnées de la Deuxième Guerre mondiale. Blessé et souffrant de malaria, Gustav Schwarzenegger avait été démobilisé en février 1944, trois ans avant la naissance d'Arnold.

«*C'était un nazi de la première heure: il avait adhéré au NSDAP avant même l'"Anschluss"*», l'annexion de l'Autriche par le III^e Reich d'Adolf Hitler, le 11 mars 1938, a indiqué à l'AFP le rabbin Mervyn Hier, fondateur du centre Wiesenthal de Los Angeles et ami d'Arnold Schwarzenegger.

Arnold a expliqué que ses parents et lui n'avaient jamais parlé de «*cela*» à la maison et qu'il n'avait jamais eu de cours sur l'Holocauste à l'école autrichienne, a ajouté le rabbin Hier. «*Depuis 2002, nous avons enquêté sur les agissements de son père dans l'unité 521 de la Wehrmacht et nous publierons ce que nous avons trouvé d'ici à quelques semaines*», a-t-il ajouté.

En Autriche, le passé des Schwarzenegger ne fait pas débat. Pour Ursula Schwarz, historienne au centre de documentation sur la résistance autrichienne à Vienne, le parcours de Gustav Schwarzenegger fut celui d'un homme ordinaire de sa génération.

«*En ce qui concerne son enrôlement dans l'armée, il n'avait absolument pas le choix, quasiment aucun Autrichien n'y a échappé*», explique-t-elle. «*En ce qui concerne son adhésion au parti nazi, il a certes choisi, mais il était difficile de faire autrement. Il était policier, c'était important pour sa carrière*», ajoute-t-elle.

«*À partir de 1936, les gens pouvaient comprendre ce qui allait arriver et rejoindre le parti nazi. C'était souvent de l'opportunisme*», estime également le politologue autrichien Peter Ulram.

«*Le fait que son père Gustav ait été un nazi ne signifie pas qu'Arnold a les mêmes convictions. Il a en tout cas une bonne réputation sur les questions juives en Californie*», estime par ailleurs un responsable de la communauté juive autrichienne.

Des documents troublants pour Blair

Londres (AFP) — L'avalanche de documents rendus publics samedi dans l'enquête sur la mort de l'expert en armement David Kelly a soulevé de troublantes questions auxquelles devront répondre personnellement cette semaine le premier ministre Tony Blair et son ministre de la Défense Geoff Hoon. Pas moins de 9000 pages ont été dévoilées sur le site Internet de l'enquête, dont certaines seraient normalement restées secrètes pendant 30 ans.

S'y mélangent des notes personnelles de la garde rapprochée de Tony Blair, des échanges de courriers entre Downing Street et le ministère de la Défense (MoD) ou encore la BBC, qui plongent le lecteur dans ce qui est devenu un véritable roman policier dans les arcanes du pouvoir. Certains documents sont potentiellement explosifs pour Tony Blair qui devra s'expliquer jeudi devant le juge Brian Hutton, au lendemain de M. Hoon.

Rentré jeudi de vacances, il a une semaine pour préparer la défense de son gouvernement, ébranlé par l'affaire Kelly qui relance la controverse sur la guerre en Irak, au moment même où trois soldats sont morts samedi dans une attaque à Bassorah (sud de l'Irak).

Selon un sondage de l'Institut ICM publié samedi soir, 67 % des Britanniques estiment avoir été trompés sur les armes de destruction massives (ADM) attribuées à l'Irak. 58 % des personnes interrogées indiquent qu'elles ont désormais moins confiance en Tony Blair et 33 % pensent qu'il doit démissionner.

Downing Street a fermement démenti les accusations de la BBC selon lesquelles un dossier gouvernemental de septembre 2002 sur l'armement irakien avait été «*gonflé*» pour justifier une guerre. Pourquoi alors le gouvernement était-il inquiet de ce que pouvait dire son employé David Kelly à la commission parlementaire des Affaires étrangères, comme semblent le montrer des documents publiés samedi?

Autre question délicate à laquelle devra répondre Tony Blair: quel rôle a joué son gouvernement ou lui-même dans la révélation du nom de David Kelly à la presse? Geoff Hoon, dont le ministère a pris la responsabilité de cette stratégie de communication, a fait savoir par des proches qu'il n'avait pas l'intention de servir de «*fusible*».

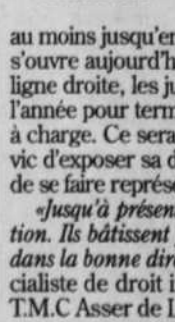
Reprise du procès de Milosevic

La Haye (AFP) — Après trois semaines de pause festive, le procès de Slobodan Milosevic reprend aujourd'hui devant le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie de La Haye avec en ligne de mire l'implication de l'ancien président dans les crimes commis en Bosnie.

«*L'accusation va continuer de présenter ses éléments concernant les crimes commis en Bosnie-Herzégovine. Deux chapitres forts seront les massacres de Srebrenica et le siège de Sarajevo*», a précisé à l'AFP le porte-parole du procureur, Florence Hartmann, au début de la pause estivale. Depuis le 12 février 2002, l'accusation tente de démontrer la culpabilité de l'ancien homme fort de Belgrade dans les trois principales guerres qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie au début des années 1990: Croatie (1991-1995), Bosnie (1992-1995) et Kosovo (1998-1999). M. Milosevic, 62 ans, est inculpé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour ces trois conflits. Il doit également répondre de génocide pour la guerre de Bosnie, la plus meurtrière des trois avec plus de 200 000 morts. Avec déjà 230 jours d'audience, son procès est d'ores et déjà le plus long de l'histoire du TPI. Il pourrait durer au moins jusqu'en 2005. Pour l'accusation, la phase qui s'ouvre aujourd'hui constituera cependant la dernière ligne droite, les juges lui ayant donné jusqu'à la fin de l'année pour terminer la présentation de ses éléments à charge. Ce sera ensuite au tour de Slobodan Milosevic d'exposer sa défense, en personne, puisqu'il refuse de se faire représenter par un avocat.

«*Jusqu'à présent, le procès se passe bien pour l'accusation. Ils bâtissent petit à petit leur dossier mais cela va dans la bonne direction*», estime Avril McDonald, spécialiste de droit international humanitaire à l'Institut T.M.C Asser de La Haye.

Slobodan Milosevic



É D I T O R I A L

La résolution mort-née

L'émotion qu'a suscitée la mort du représentant de l'ONU à Bagdad a convaincu l'administration Bush de présenter une autre résolution aux membres du Conseil de sécurité. Washington souhaiterait un apport militaire et financier de divers pays sans céder un pouce de son autorité. Cette résolution risque fort de tomber dans le tiroir des projets mort-nés.

« **I** faut saisir le moment. » Ces mots appartiennent à un diplomate de la coalition américano-britannique et traduisent l'état d'esprit des gouvernements Blair et Bush aux lendemains de l'attentat commis contre le personnel de l'ONU présent en Irak. Le secrétaire d'État Colin Powell d'abord, le ministre britannique des Affaires étrangères Jack Straw ensuite, ont expliqué comment ils entendaient donner corps à cette volonté consistant donc à modifier la donne dans la foulée de cette explosion.

Washington voudrait notamment que les pays les plus récalcitrants à la campagne américaine mettent de l'eau dans leur vin en envoyant des contingents et en puisant dans leurs portefeuilles sans demander leur reste. De fait, l'administration Bush aimerait que l'Allemagne, la France et l'Inde, les nations les plus sollicitées en raison de leur arsenal militaire, mettent une sourdine au principe défendu jusqu'à présent. Pour elles, il n'est pas question d'envoyer de leurs soldats sans mandat explicite des Nations unies. À Berlin, New-Delhi et Paris, on veut éviter de faire un geste qui allouerait rétrospectivement un cadre légal à cette guerre dite préventive.



Serge Truffaut

Des discussions qui se poursuivent entre membres du Conseil, en attendant un éventuel dépôt du texte, deux faits sont à retenir: Bush et Blair voudraient une addition de soldats placés sous l'autorité du Pentagone; une aide financière, un activisme économique, qui resteraient eux également sous le contrôle de la coalition. C'est le cas de le dire, la coalition veut le beurre et l'argent du beurre. À moins que...

À moins qu'il soit exact, si l'on se fie aux confidences de haut fonctionnaires américains, que le but réel de la mission entreprise par Powell auprès de l'ONU ait été de faire la preuve d'une certaine compassion et de tester l'humeur des opposants à la guerre au cas où. On avance cela, car, au sein de l'administration Bush, le débat sur l'augmentation du contingent fait rage. Il y a ceux qui comme le président, le vice-président Dick Cheney et surtout le patron du Pentagone Donald Rumsfeld jugent que le nombre actuellement sur place est suffisant. Puis il y a ceux qui, comme Powell, timidement dans son cas, le gouvernement Blair et certains des plus ardens militants de la guerre en Irak comme l'ex-patron de la CIA James Woolsey estiment qu'un élargissement des troupes est inévitable pour mettre un terme au chaos.

Donald Rumsfeld ayant la certitude que le niveau des forces est ce qu'il doit être, il n'est donc pas question d'inviter des puissances étrangères à moins qu'elles n'acceptent de remplacer des soldats américains aujourd'hui épuisés. Sans plus. Il n'est surtout pas question, pour Rumsfeld, Cheney et bien évidemment Bush, de diluer le pouvoir de l'autorité en place qui comme chacun sait est américain, tout américain, et si peu... britannique! À cet égard, il est notable de constater qu'en matière de pouvoirs administratifs et militaires, le gouvernement Blair a hérité de la portion congrue. Trois fifrelins et une roupie de sansonnet.

Pour leur part, les partisans de l'élargissement disposent d'un argument de poids. Qu'on y songe, d'après le Centre d'études stratégiques et internationales de Washington, « la densité de troupes en Irak est très inférieure à celle des missions de maintien de la paix en Bosnie ou au Kosovo ». Le pire étant que ces deux pays sont aujourd'hui plus sécurisés que ne l'est évidemment l'Irak.

Alors que faire? Inviter, comme vient de le faire officiellement Washington, les Turcs à participer aux opérations en cours? Une invitation qui, si elle était acceptée, provoquerait la colère des Kurdes, voire de tous les groupes ethniques de l'Irak. Une invitation qui, par ailleurs, signifierait le retour des... Ottomans! Bizarre, étrange, paradoxal.

À moins d'un miracle, il est au fond peu probable qu'un texte soit présenté et voté qui rendrait caduque la résolution 1500 que le Conseil a adoptée il y a dix jours à peine. Tout ça fait désordre et ajoute beaucoup au chaos ambiant.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Nécessaires, les camps de jour

Permettez-moi de réagir à votre article intitulé *Parents exigeants cherchent camp de jour*.

En effet, les camps de jour sont de plus en plus nécessaires, puisque les parents, même s'ils travaillent, ont toujours eu à cœur que leurs enfants évoluent dans un endroit sécuritaire, propre et qu'ils bénéficient d'une nourriture adéquate.

Je suis par ailleurs complètement en désaccord avec l'affirmation que les parents sont de plus en plus exigeants. En fait, l'offre actuelle est principalement constituée de camps spécialisés.

Pour les enfants ayant plus de huit ans, il n'y a plus de camps généraux sauf en de très rares exceptions. Le choix est donc très limité. Qui a des solutions de rechange? Les grands-parents, les voisins, la petite nièce peuvent toujours être mis à contribution, s'ils en ont la disponibilité et s'ils ne demeurent pas trop loin, sinon, c'est le camp obligatoire. Et, s'il peut être intéressant d'avoir quelques semaines de camp spécialisé pour répondre aux intérêts de chaque enfant, est-ce adéquat pour un enfant qui doit fréquenter les camps de jour tout l'été sauf deux semaines. Les enfants travaillent dur à l'école. À la fin de l'année, ils sont fatigués.

Est-ce trop demander d'avoir des camps «juste pour s'amuser»?

Dans la société actuelle, est-ce bien nécessaire de «rentabiliser» chaque minute, chaque seconde de la vie des enfants? Ne peuvent-ils avoir droit au repos?

Claudine Christin
Pierrefonds, 6 août 2003

Déchaînement médiatique contre le Vatican

Depuis que le Vatican s'est clairement prononcé contre la redéfinition du mariage, nous assistons à un déchaînement média-

tique quotidien qui n'a aucun bon sens.

La séparation de l'Église et de l'État ne veut pas dire que les religions vont nécessairement se taire à tout jamais. Toutes les grandes religions ont favorisé l'amour de l'homme et de la femme.

L'enseignement fait aux juifs dans l'Ancien Testament n'était pas tendre envers la sodomie et dans l'usage: l'homosexualité était connue mais restait marginale.

Le Christ a parlé d'honorer son père et sa mère, s'unir à sa femme pour devenir une seule chair.

Quel les sociétés actuelles dites «civiles» veulent réécrire l'histoire et refabriquer les statistiques, afin d'expliquer un changement de comportement humain, ne doit pas nous éfrayer. La nature et la raison prévaudront malgré tout et, bientôt, ces mêmes sociétés civiles se raviseront et mèneront des campagnes pour influencer les comportements, comme elles le font actuellement dans la lutte antitabac. Que les chefs religieux: bouddhistes, juifs, chrétiens, musulmans, etc., se prononcent et fassent leur travail. Pour l'instant je salue le courage des responsables du Vatican d'appeler les choses par leur nom. Ils nous mettent sur les rails de l'amour créateur.

La rectitude politique et l'opportunisme de nos gouvernants auront leur limite un jour et notre société redécouvrira bientôt qu'une nation forte passe par des enfants forts, issus d'un homme et d'une femme. Le clonage et les bébés-éprouvette ne feront jamais un peuple fort et nous devons chaque année «importer» par milliers des enfants, faits ailleurs, par d'autres hommes et femmes. La logique et la nécessité seront toujours au tournant.

Raouf Ayas
Montréal, 7 août 2003

Que fait le Canada pour M. Arar?

Quand, il y a quelques mois, on apprenait qu'une citoyenne canadienne d'origine irakienne avait été battue par les autorités ira-

niennes, le gouvernement canadien s'est porté à sa défense. Et quand on apprenait qu'elle était décédée de ses blessures, les intervenants politiques ont protesté et demandé pour que le corps soit rapatrié.

Et c'est normal. Cela fait dix mois que M. Maher Arar, un citoyen canadien né en Syrie, a été enlevé par les autorités américaines et expulsé illégalement en Syrie.

Pourquoi le gouvernement canadien n'agit-il pas tout aussi vigoureusement comme il l'a fait avec le dossier de l'Iran? Serait-ce parce que les États-Unis, cette fois-ci, sont en cause?

Nous attendons toujours la déclaration d'un ministre pour aider M. Arar, tout comme John Manley l'avait fait pour Mme Kazemi. Malheureusement, dans le cas de cette dernière, il était trop tard; ce qui n'est pas le cas de M. Arar qui, lui, est toujours vivant. C'est maintenant que le gouvernement doit agir, pas encore attendre de voir la citoyenneté canadienne encore bafouée par le meurtre et la torture d'un de ses ressortissants.

René Lemieux
Ottawa, 8 août 2003

Deux poids, deux mesures

La faute vindicative et payante du brillant juge Boilard, dont il ne semble même pas, s'être excusé pour le moment, m'apparaît à moi, beaucoup plus grave, pour la société et pour le système judiciaire, que celle d'il y a 30 ans, de l'ancien petit juge Therrien, destitué voilà deux ou trois ans, par la Cour suprême.

La faute du petit juge était une faute de jeunesse, tout à fait gratuite, confessée, expiée et même pardonnée par l'État. Les deux résultats sont aux antipodes.

Le brillant Boilard s'en tire, et le petit Therrien est dans le chemin. Si vous voulez parler de «deux poids, deux mesures», vous en avez là, un très bon exemple.

André Marceau
Sillery, 10 août 2003

LE FIN MOT DE L'HISTOIRE

« Riel, notre frère, est mort » — Honoré Mercier

L'histoire, la grande, retient souvent quelques phrases qui traversent le temps mais dont le contexte s'efface des mémoires. *Le Devoir* publie, tous les lundis de l'été, des textes qui rappellent où, quand, comment, pourquoi des paroles qui deviendront célèbres ont été prononcées.

PIERRE ROUSSEAU
Historien et archiviste

P eu après l'entrée en vigueur de la Confédération canadienne, l'Ontario commence à considérer les territoires qui s'étendent à l'ouest comme un prolongement naturel de la province. Le Nord-Ouest connaît alors une immigration anglophone massive. Francophones et catholiques, les Métis qui habitent ces terres depuis déjà plusieurs décennies craignent de plus en plus pour leur avenir. À la même époque, des arpenteurs, venus d'Ottawa, réaménagent le territoire sans tenir compte des divisions déjà existantes. Bientôt, la tension monte alors que les Métis perçoivent désormais comme une invasion l'arrivée de ces colons.

Ne reconnaissant pas l'autorité du gouvernement canadien, le peuple métis, mené par Louis Riel, établit, en 1870, un gouvernement provisoire. Reconnu pour sa haine des Métis francophones, Thomas Scott menacé, avec d'autres colons ontariens, de se rebeller. Arrêté, il est jugé, condamné et exécuté. Quinze ans plus tard, les Ontariens n'auront toujours pas oublié.

Au début des années 1880, les problèmes sont encore les mêmes dans le Nord-Ouest alors que la politique d'arpentage et de peuplement du gouvernement canadien menace toujours la population métisse. Encore une fois, pour tenter de faire valoir leurs droits sur ces terres, les Métis font appel à Louis Riel. Tout comme en 1870, un gouvernement provisoire est formé. Croyant à l'arrivée imminente d'un détachement de la Police montée, les Métis s'arment. C'est aussi à cette époque que Riel semble être victime de crises de mysticisme.

Pour empêcher toute résistance, le gouvernement envoie la milice canadienne. Après quelques affrontements, les belligérants se retrouvent à Batoche. Le 9 mai 1885, le combat s'engage. Le 12, la victoire des troupes fédérales est complète. Le 16, Louis Riel se rend.

Deux mois plus tard, le procès du chef métis s'ouvre à Regina. Déjà, plusieurs Canadiens français dénoncent la composition du tribunal. En présence d'un jury composé uniquement d'anglophones protestants et d'un juge nommé par le gouvernement de John A. Macdonald, les supporters de Riel sont en droit de s'interroger sur l'impartialité de cette Cour. Le gouvernement refusant de changer quoi que ce soit, le procès se poursuit.

Poursuite et défense insiste sur la santé mentale de l'accusé. La première pour démontrer qu'il est sain d'esprit, la seconde pour prouver le contraire. Mais Riel s'oppose fortement à cette défense. N'aidant pas sa cause, il ne cesse de proclamer qu'il n'est pas fou. Les jurés le croient et le 1^{er} août, après seulement une heure de délibération, le déclarent coupable de haute

trahison. Ils recommandent toutefois le condamné à la clémence de la Couronne. Le juge Richardson passe outre à la recommandation du jury et condamne Riel à être pendu.

Le matin du 16 novembre 1885, calmement et la tête haute, Louis Riel marche vers le gibet. Vers 8h30, la sentence est exécutée.

Lorsque la nouvelle est confirmée, colère et amertume gagnent le Québec. Il est évident aux yeux de la population que Riel a été pendu parce qu'il est canadien-français et parce que l'Ontario réclamait vengeance pour la mort de Thomas Scott. Macdonald et les ministres francophones Chapleau, Langevin et Caron qui, au lieu de démissionner en guise de protestation sont demeurés dans le gouvernement conservateur, sont brûlés en effigie.

Une semaine plus tard, la colère est toujours aussi intense au Canada français. Ainsi, le 22 novembre, une assemblée réunit cinquante mille personnes au Champs de Mars derrière l'hôtel de ville de Montréal. Plusieurs députés font alors le serment de dénoncer le sort réservé aux Canadiens français. Puis Honoré Mercier prend la parole. Dès le départ, il ne laisse planer aucun doute sur la sympathie qu'il éprouve pour Riel. Il déclare ainsi à la foule: «Riel, notre frère, est mort, victime de son dévouement à la cause des Métis dont il était le chef, victime du fanatisme et de la trahison; du fanatisme de Sir John et de quelques-uns de ses amis; de la trahison de trois des nôtres qui, pour garder leur portefeuille, ont vendu leur frère».

Cette vague nationaliste permet à Honoré Mercier, maintenant chef du Parti national, de devenir

premier ministre du Québec en janvier 1887. Tout au long de son mandat le gouvernement Mercier se caractérisera d'ailleurs par l'affirmation de ce nationalisme canadien-français et par la revendication d'une plus grande autonomie provinciale.

Ce sentiment national coïncide avec une série d'événements anti-canadiens-français dont la pendaison de Louis Riel est un exemple majeur. Mais d'autres manifestations contre le Canada français ont également lieu en cette fin de XIX^e siècle. Déjà, au début des années 1870, le gouvernement du Nouveau-Brunswick décide que les enfants iront désormais dans des écoles publiques anglaises. Dorénavant, les parents francophones qui voudront envoyer leurs enfants dans des écoles françaises devront les financer eux-mêmes, et ce, tout en continuant de payer pour les écoles anglaises. Les parents acadiens protesteront à tel point que le gouvernement reculera. Les enfants francophones recevront une éducation catholique et française là où le nombre le justifiera. Quelques années plus tard, le Manitoba s'attaquera lui aussi aux écoles françaises et, à la même époque, un projet de loi prônera l'abolition du français à la législature et dans les tribunaux de la province.

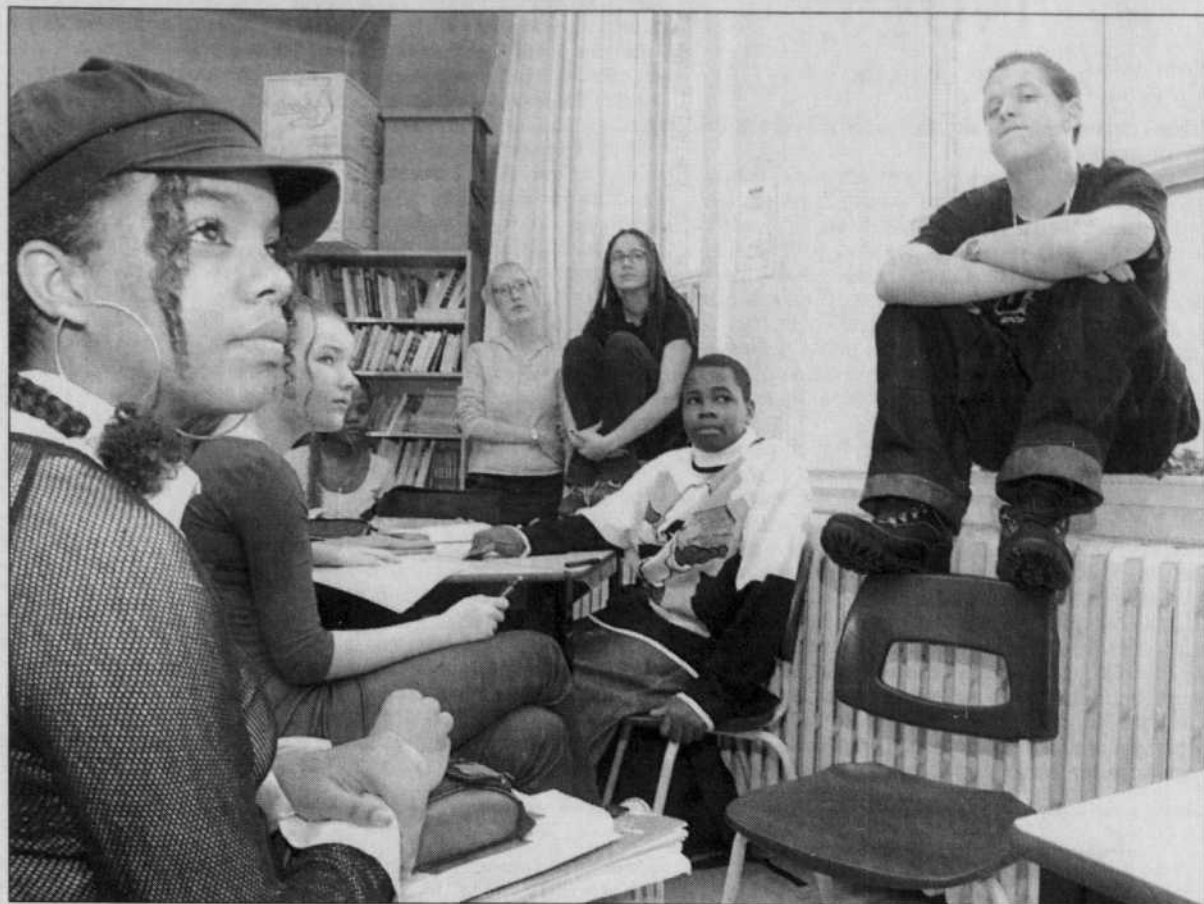
À l'orée du XX^e siècle, le Québec ne remet pas en cause son appartenance à la Confédération canadienne mais tous ces événements font en sorte que les Canadiens français ont de plus en plus l'impression d'être victimes d'injustices à l'extérieur du Québec. En somme, ils commencent à croire qu'ils n'auront jamais gain de cause face à cette majorité anglophone qui, toujours, impose ses solutions aux crises qui secouent le Canada.

IDÉES

Lettre à une jeune enseignante

ANDRÉ BARIL

Enseignant en philosophie à Joliette et secrétaire de rédaction à la revue Combats



Homme ou femme, il faut entrer en classe et amorcer le dialogue.

C

hère M, au cours de l'été, j'ai relu plusieurs fois ta lettre où tu exprimais tes doutes quant à ton avenir professionnel comme enseignante. «Je me sens isolée. Ça ne va pas. Et puis, avec les étudiants, j'ai l'impression que je n'arriverai jamais à les intéresser à la littérature.» J'étais inquiet, car tu ajoutais: «Je n'ai jamais aussi mieux senti qu'à présent l'angoisse du métier. Je sens qu'il y a deux choses qui jouent contre moi: ma jeunesse et le fait que je sois une femme, je crois. Je vais peut-être faire autre chose de ma vie, reprendre mes études...»

Oh, moi aussi, tu sais, je reprendrais volontiers mes études... Que j'aimerais m'asseoir dans une classe et me laisser porter par la parole d'un autre! À chaque fois que cela m'arrive, je repense au philosophe Michel Foucault, à ce qu'il disait lors dans sa leçon inaugurale au Collège de France: «Plutôt que de prendre la parole, j'aurais voulu être enveloppé par elle, et porté bien au-delà de tout commencement possible» (L'Ordre du discours, Gallimard, 1971, p. 7)

Tes doutes sont inévitables, mais je crois sincèrement qu'il est trop tôt pour que tu puisses savoir si tu es à ta place ou non dans l'enseignement. Tu as eu quelques charges à temps partiel. Ce n'est pas suffisant! Il te faudrait un bon contrat, une année à temps complet, avec l'été pour te préparer tranquillement, pour tisser ta matière à l'aide d'un bon fil pédagogique.

Tu penses que la tâche d'enseignement serait plus facile pour les hommes. À ce propos, relisons ensemble un passage de l'ouvrage classique de Claude Pujade-Renaud. Le corps enseignant dans la classe, résultat d'une minutieuse enquête auprès des enseignantes et enseignants. L'auteur, hier chercheuse aujourd'hui écrivaine, avait alors observé l'inquiétude des enseignantes et noté la croyance véhiculée dans l'ensemble de la profession enseignante: «La femme, en présence d'adolescents pour lesquels s'ouvre le champ de la sexualité, et d'un savoir sur la sexualité, serait encore plus menacée de "perdre la face" que l'homme» (Editions ESF, 1983, p. 64).

Perdre la face, voilà notre hantise à tous. Mais pourquoi serait-elle plus aiguë du côté féminin? Dans l'enseignement, hommes et femmes, nous espérons tenir le fameux discours du maître, détenir l'autorité du savoir. Or, dans nos sociétés, à cause des rapports de pouvoir, on a tendance à penser que le discours du maître est l'apanage «naturel» du sexe masculin. Tandis que l'homme prétend savoir, la femme s'inquiète de ne pas savoir.

Autre fait à considérer, l'éclatement du corps professoral. Autrefois, le

corps professoral semblait être un collectif, une entité. Et cela donnait une confiance énorme à toute personne qui prenait la parole en classe. Mais la société moderne contraint chaque être humain à s'individualiser toujours davantage. La création d'un ordre professionnel ne changera rien à cela, elle confirmera plutôt la tendance individualiste.

C'est dans ce contexte de naturalisation de l'existence humaine et d'individuation croissante que la question du sexe de l'enseignant et de l'apprenant peut atteindre un nouveau sommet. Il faudra préparer les futurs enseignantes et enseignants. Dans la classe, les gars ont sans doute tendance à confondre la fonction enseignante et la fonction maternelle, ou à voir en l'enseignante une femme à séduire; le savoir devient alors secondaire pour eux. Je te suggère d'adopter à leur égard le discours de l'analyste, c'est-à-dire de leur parler comme des sujets supposés savoir! Ensuite, les filles ont peut-être tendance à projeter leur propre insécurité sur l'enseignante. Les filles hésitent toujours un peu à faire confiance à cette femme qui ose s'avancer sur la place publique, qui ose prendre la parole et tracer sa propre voie vers le savoir. En début d'année, on peut penser que certaines filles hésiteront à accueillir la pensée d'un être qui leur ressemble. Mais les filles, comme les garçons, sont à la recherche de modèles, si bien que l'enseignante qui traverse la petite turbulence des premières semaines en sortira très forte.

Cela dit, homme ou femme, il faut

entrer en classe et amorcer le dialogue. À ce propos, je te donne ma pensée: sur le plan scolaire, il s'agit de démontrer sa détermination à partager un savoir, tandis que l'on aura, au plan pédagogique, une générosité sans bornes. La moindre erreur sera fatale. Le faux savoir suscite la révolte, tandis que le contrôle pédagogique excessif mène tout droit à l'indifférence. La moindre erreur en ces matières condamnera l'enseignante ou l'enseignant à faire de la gestion de classe. Quelle calamité!

Mais sur quelle base partagerons-nous le savoir? À cette simple question, aujourd'hui enseveli sous des tonnes de réformes, je ne connais qu'une réponse, toujours la même depuis les débuts de la culture occidentale: en considérant principalement la valeur subversive de ce savoir, qu'il soit littéraire ou mathématique. Max Horkheimer ne disait pas autre chose dans le conseil qu'il adressait aux enseignants: «Dans l'enseignement scolaire, il importe beaucoup d'accorder à l'élève la satisfaction d'en savoir plus, de devenir plus malin que d'autres grâce à ce qu'il a appris. Cela ne passe pas par des exhortations ou des promesses [...]. Cela vient plutôt du geste sincère de solidarité et de complicité, des clins d'œil spirituels, de l'accord face à la toute-puissance du monde [...]. Le maître qui n'est pas entièrement sincère, qui ne fait pas avec la cause, avec l'élève et son angoisse, doit plutôt s'en tenir à la tradition et finalement à l'autorité» (Notes critiques, tr. fr. Payot 1993, p. 224).

Or, le discours du maître peut-il en-

core rejoindre l'enfant ou l'adolescent, le toucher profondément, peut-il permettre aux enseignants d'entamer un dialogue avec cette jeunesse qui doit désormais relever le défi d'une communication à l'échelle planétaire?

Il est de bon ton de penser que l'autorité institutionnelle s'avère de moins en moins possible. La démocratie détrône la communication verticale pour la remplacer par de multiples communications horizontales. Alors les formes traditionnelles de l'autorité deviennent risibles. Cela rend la fonction enseignante encore plus vulnérable. Aussi, nous avons beaucoup de chemin à faire. À mon sens, l'erreur est de penser que l'on rejoindra les étudiants en jetant la tradition par-dessus bord. L'enjeu est tout autre. Il s'agit d'accéder à une certaine «maîtrise de la non-maîtrise», pour reprendre une autre observation de Claude Pujade-Renaud. Il faudrait que je développe davantage la comparaison entre le discours traditionnel du maître, l'actuel discours pédagogique conquérant et le discours analytique encore en développement. Mais je sais que tu trouveras toi-même ton chemin.

Chère M, tu entres maintenant dans cette profession. Quelle chance tu as! Et en même temps, c'est une grande responsabilité. Il te faudra sans doute de longues heures de travail pour préparer des cours qui sauront captiver les étudiants. Mais souviens-toi qu'ils n'attendent que ça, des cours où ils pourront apprendre quelque chose de nouveau sur le monde. Allez, ils n'attendent que toi!



Michel Venne

Élever une famille

■ a consultation qui aura lieu cette semaine sur le financement des services de garde mène à un cul-de-sac. Les propositions formulées par le gouvernement ont toutes pour conséquence d'augmenter le fardeau financier assumé par les familles. La question posée aux parents se résume ainsi: comment voulez-vous être mangés: en sauce, grillés ou bouillis? La facture, on vous la présente à raison de 2 \$ de plus par jour, ou une fois par année, avec votre déclaration de revenus?

Le débat devient ainsi un peu absurde et suscite des réactions épidermiques. Qui n'a pas un «p'tit deux» de plus à mettre, chaque jour, pour la garde de ses enfants? Évidemment, vu comme ça... Mais prise globalement, la note s'élève à 100 millions de dollars par an prélevée dans la poche des familles, essentiellement des jeunes familles, puisque ce sont celles qui ont de jeunes enfants.

Dans le cadre restreint du débat actuel la question est celle-ci: ces 100 millions, souhaitons-nous qu'ils soient payés par les jeunes familles seules ou que le fardeau continue d'être partagé par l'ensemble des contribuables, y compris ceux qui n'ont pas d'enfants? Dans une société où l'on considère normal d'aider les parents pour les coûts de l'éducation des enfants, où l'on estime qu'il revient à l'ensemble de la société de soutenir le renouvellement des générations, poser la question, c'est y répondre. Le débat pourrait être différent si on élargissait sa portée pour englober l'ensemble de la politique familiale.

Les professeurs d'économie Pierre Lefebvre et Philip Merrigan, de l'UQAM, viennent de publier, sous l'égide de l'Institut de recherches en politiques publiques (www.irpp.org), une étude sur la politique familiale au Canada. Ils estiment que celle-ci est un échec et ils proposent des solutions de rechange extrêmement intéressantes fondées sur l'idée qu'une politique familiale doit viser des résultats à long terme et soutenir le développement du capital humain des enfants afin que ceux-ci, lorsqu'ils auront grandi, soient mieux préparés à affronter la vie.

Selon eux, une politique familiale efficace devrait prévoir:

- un élargissement des bénéfices du congé parental pour favoriser, au cours de la première année de vie, la garde de l'enfant par ses parents à la maison;
- une allocation familiale universelle, modulée en fonction du rang de l'enfant, assez substantielle pour faire une différence dans le revenu familial;
- un programme de supplément du revenu pour les bas salariés afin d'encourager l'accession au marché du travail;
- la pré-maternelle à temps plein offerte à tous les enfants de quatre ans (présentement, à peine la moitié des enfants de quatre ans fréquentent un service de garde alors qu'on présume que le taux de fréquentation de la pré-maternelle dépasserait les 90 %)
- compléter par une politique de services de garde plus souple (incluant la garde à temps partiel ou à la journée) et des programmes de soutien à la petite enfance dans les milieux défavorisés.

Beau programme. Qui coûterait cependant, à l'échelle canadienne, neuf milliards de dollars de plus que les sommes déjà engagées par les gouvernements fédéral et provinciaux. Non seulement Québec, qui devrait requérir l'aide d'Ottawa, ne propose rien de tel, mais on est loin du compte avec les 100 millions qu'il veut épargner sur le dos des jeunes familles. Dans un contexte où le gouvernement n'offre rien de neuf, les familles ont raison de rejeter les augmentations de coût qu'on veut leur imposer.

Si une politique familiale globale était sur la table, on pourrait jeter l'affaire autrement, et accepter une hausse du tarif des CPE, sachant que des allocations familiales substantielles seraient versées aux familles, qu'un des deux parents pourrait, durant la première année de vie de l'enfant, rester à la maison avec lui, et qu'à l'âge de quatre ans, il entrerait à l'école.

Augmenter le tarif de 5 \$ à 7 \$ par jour paraît bien peu. Mais il en coûte déjà plus que 5 \$ par jour si l'on ajoute un supplément pour les couches, une cotisation pour les sorties ou pour d'autres services complémentaires. Plus le tarif augmente, plus on dissuade les familles à faible revenu de s'en prévaloir, or ce sont elles qui en ont le plus besoin. Le second scénario, qui consiste à faire payer des tarifs plus élevés, par l'entremise de la déclaration de revenus, aux parents-utilisateurs gagnant plus de 70 000 \$ (revenu familial), paraît inéquitable sur le plan fiscal puisque seulement le tiers des familles québécoises partageraient la facture. Mais surtout, parce que cette mesure consisterait à transférer aux seuls couples avec enfants une note actuellement partagée par tous les contribuables. Enfin, Québec se demande si les tarifs payés par les parents-utilisateurs ne devraient pas couvrir 20 % du coût réel des garderies au lieu de 15 % comme aujourd'hui. On peut se poser la question. Mais pourquoi 20 %? En vertu de quel principe? En Finlande, le plafond est fixé à 15 %. En Norvège, il est de 45 %.

Québec devrait suspendre son projet de modifier les modalités de financement des services de garde pour la prochaine année et remettre la consultation à un moment où il sera en mesure de présenter, en contrepartie, une politique familiale globale et articulée. Entre-temps, rien ne justifie l'alourdissement des charges des jeunes familles, dont le Parti libéral avait d'ailleurs promis d'alléger le fardeau fiscal en priorité.

◆ ◆ ◆

Dans ma chronique du 11 août intitulée «Une autre parole», je critiquais le fait que les publications *7 jours*, *Dernière Heure* et *Le Lundi* aient reçu, ensemble, plus d'un million de dollars en subventions du Fonds du Canada pour les magazines pendant que *Recto Verso*, magazine communautaire indépendant, apprend qu'il ne recevra plus l'aide d'à peine 30 000 \$ qui lui était consacrée. Je qualifiais les trois publications de Quebecor Media de «torchons». Ce mot n'était pas approprié dans le contexte de cet article. Je le retire.

Michel Venne est directeur de L'annuaire du Québec, chez Fides.

vennem@fides.qc.ca

Rites de passage

S'affranchir du règne de l'insignifiance sur mesure

ÉRIC CORNELLIER

Enseignant au primaire

E

n conclusion à un article publié en juillet 1998 dans le magazine *L'Agora*, Marc Chevrier écrivait: «Qui prendra le parti de défendre un héritage à préserver, quand l'idée même de la défense paraît ridicule et ringarde, aux yeux des jouisseurs qui courent après leur bonheur dans le flux des images et des plaisirs?» Au moment où *Le Devoir* poursuit une série d'articles sur le thème des «rites associés à la naissance, à l'enfance, à l'union conjugale et à la mort» — ce qu'on appelle les rites de passage —, cette interrogation est d'une grande pertinence.

Dans l'édition du *Devoir*, des 9 et 10 août derniers («La relation blessée entre une Église et son peuple»), Gilles Routhier, professeur à la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, a proposé une analyse des relations complexes et paradoxales que les Québécois francophones entretiennent avec l'Église catholique. Selon lui, la relation entre l'Église catholique et la majorité francophone du Québec se retrouve dans une impasse: le pourcentage de la population québécoise qui pratique la religion est très bas; et pourtant, une majorité d'entre eux continue à faire appel à l'Église quand vient le temps de souligner des moments importants de la vie humaine comme la naissance, le mariage ou la mort. Mais, au-delà de cet état de fait, pour Routhier, ce qui est véritablement problématique, c'est la relation malsaine, mal assumée — le titre de son article résume cela en parlant d'une «relation blessée entre une Église et son peuple» — que les Québécois entretiennent à l'égard de leur héritage catholique.

Afin d'éviter toute confusion, il importe ici d'apporter certaines précisions. De nombreux observateurs et commentateurs estiment que l'évolution actuelle des pratiques rituelles et religieuses des Québécois constitue une amélioration par rapport aux pratiques traditionnelles. Par exemple, le théo-

logien Guy Ménard semble se réjouir du fait «que bien des couples, aujourd'hui, souhaitent ritualiser leur union [...] à partir de leur propre univers de valeurs et de significations plutôt qu'en fonction des encycliques de Jean-Paul II» («La revanche du renard ou les nouveaux visages du rituel», *Le Devoir*, 2 et 3 août 2003). Dans un même ordre d'idées, Nicole Bouchard, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, déclare qu'il y aurait place au Québec pour l'émergence d'un nouveau métier: les meneurs de rites». («Recherché: meneur de rites», *Le Devoir*, 2 et 3 août 2003). Ce métier consisterait à jouer les thérapeutes en concoctant des rites selon les besoins et les désirs des personnes concernées. Bref, tout un chacun est invité à se distinguer et à affirmer sa singularité en faisant preuve de créativité et en adaptant les «rites de passage» selon sa convenance.

Cette façon de concevoir les pratiques rituelles relève, à mon point de vue, d'une certaine forme d'adaptation culturelle. Je suis donc pleinement d'accord avec Routhier quand il affirme avoir «le sentiment d'être en présence d'une liberté pervertie en raison de toutes les hypothèses (frustrations, rancœurs et déceptions) du siècle dernier [le XX^e bien entendu] qui ne semblent pas encore liquidées». Autrement dit, contrairement à ce que l'on pense trop souvent, les Québécois ne sont pas encore libres en regard de leur héritage religieux.

Cette perversion de la liberté de pensée et d'action vient du fait que de nombreux Québécois, tous âges confondus, refusent, souvent de manière inconsciente, d'assumer avec lucidité leur passé religieux. Cette attitude de refus, qui peut prendre divers masques, mais qui le plus souvent prend la forme d'une dévalorisation de la tradition religieuse dont nous sommes les héritiers, ne saurait se confondre avec une véritable libération en matière religieuse et morale. Car nul être humain, à moins d'accepter par avance de s'enfermer dans une insignifiance déplorable, ne peut se permettre de vivre en faisant fi des

valeurs religieuses et morales qui, de lui à ses ancêtres, plongent leurs racines dans le terreau complexe d'une histoire particulière.

Pour bien illustrer ce que cela veut dire, assumons son passé religieux, il suffit de penser au tragique destin du peuple juif, vers le milieu du siècle dernier, à connu un paroxysme de douleur. Devant l'inqualifiable horreur de l'Holocauste, les Juifs de partout dans le monde n'ont pas pu faire autrement que de sentir l'irréparable poids de l'appartenance religieuse. Ils ont alors compris que, par-delà la croyance ou l'incroyance, par-delà la ferveur ou l'indifférence, le destin des humains s'enracinait toujours dans une appartenance religieuse particulière qu'ils partagent avec une communauté donnée. Cette douloureuse prise de conscience a donné naissance à des œuvres philosophiques d'une radicale nouveauté — je pense en particulier aux œuvres incontournables de Hannah Arendt, de Vladimir Jankélévitch et d'Emmanuel Lévinas — qui nous ont amenés à complètement refaçonnons nos conceptions de la valeur de la vie humaine, du rôle de la transcendance dans la constitution des sociétés et de l'hétéronomie constitutive de la morale.

Au Québec, en ce début du XXI^e siècle, assumer son passé religieux, cela signifie que l'on doit reprendre le dialogue que nous avons rompu trop abruptement avec la tradition deux fois millénaire du catholicisme. Il n'est pas question ici de renouer collectivement avec d'anciennes servitudes que la génération des révolutionnaires tranquilles a violemment rejetées. Il est plutôt question, que l'on soit croyant ou non, de soupeser les éléments d'une immense tradition culturelle et religieuse qui est nôtre, et dont les lointaines origines, issues des fabuleux déserts du Moyen-Orient, où des prophètes haranguaient le peuple juif, se sont perpétuées jusqu'à nous en passant par le creuset des nations européennes. Il est surtout question de s'affranchir de ce règne de l'insignifiance sur mesure qui prétend faussement que chaque individu est à lui-même sa propre référence.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Bailargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Laruche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commissaire); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochfort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gérold, Christiane Legault, Christiane Legault, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, land, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Claude Lévesque, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Héroux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochoux, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

Croix-Rouge (CICR) à réduire de moitié la présence de son personnel expatrié en Irak, où les Nations unies continuent d'assurer leur travail après l'attentat de mardi qui a coûté la vie à 23 personnes.

Le représentant spécial de l'ONU à Bagdad, Sergio Vieira de Mello, tué dans l'attentat, serait finalement inhumé à Genève, a annoncé hier son neveu, Andres Simoes, dans un entretien avec un radio brésilien.

Paul Bremer a estimé sur la chaîne ABC que l'entrée de combattants étrangers sur le territoire irakien représentait un «problème émergent».

«Nous voyons à présent un grand nombre de terroristes internationaux entrer en Irak», a-t-il dit, précisant qu'ils venaient de Syrie et d'Iran.

L'explosion à Nadjaf et les affrontements qui se sont déroulés près de Kirkouk ont alimenté les tensions dans un pays déjà confronté à l'anarchie et à des actes de rébellion contre l'occupation américaine.

Le Conseil irakien de la révolution islamique en Irak (CSRII), qui est représenté au Conseil intérimaire de gouvernement irakien (CIG), a annoncé avoir été la cible d'un attentat à la bombe à Nadjaf, non loin de la mosquée de l'imam Ali qui abrite le tombeau d'Ali, calife et cousin du prophète Mahomet.

Son porte-parole a déclaré que l'ayatollah Mohammed Saïd al Hakim souffrait de blessures légères au cou, et que dix autres personnes avaient été blessées. Hakim est l'oncle de l'ayatollah Mohammed Baqer al Hakim, chef du CSRII.

L'explosion a fait un trou de 1,5 m de diamètre dans le mur et creusé un cratère d'environ deux mètres de profondeur. Des briques de la partie supérieure du mur, qui s'est effondrée, jonchaient le sol.

Une foule d'habitants choqués a manifesté en direction du mausolée d'Ali en scandant: «Par notre âme, par notre sang, nous nous sacrifierons pour toi, ô Hakim!»

Les habitants se montraient beaucoup moins loquaces sur les possibles auteurs de l'attentat. «Ce sont peut-être les criminels baassistes. Il y a un groupe criminel qui essaye de provoquer des divisions entre les musulmans», a déclaré Chaker al-Moussawi, faisant référence aux partisans de l'ancien parti Baas de Saddam Hussein.

«Les gens d'Al-Hira [nom de la région des villes saintes chiites de Najaf et Kerbala] condamnent les menaces des criminels incroyants et hypocrites contre Mohammad al-Hakim», proclame une affiche tragiquement prémonitrice sur un autre mur de la maison, où d'ordinaire se bousculent les fidèles venus demander audience.

Les tensions se sont accrues entre des groupes chiites rivaux à Nadjaf depuis la chute du président irakien Saddam Hussein en avril. Le CSRII a été critiqué par certains chiites pour avoir coopéré avec les États-Unis et pour avoir accepté un siège au CIG. Le dirigeant chiite Moktada al Sadr, notamment, a condamné la présence américaine et a refusé de rejoindre le CIG, dont une délégation s'est rendue hier au Caire afin de rencontrer notamment Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe.

Plus au nord, les manifestations, qui ont coûté la vie en l'espace de 48 heures à 13 personnes, ont ouvert les plaies de décennies de rivalités entre Turcomans et Kurdes, majoritaires dans cette région.

Les tensions ethniques couvent depuis longtemps dans la région de Kirkouk, d'où l'ex-président Saddam Hussein avait tenté de chasser les Kurdes et les Turkmènes pour renforcer la population arabe dans une région qui recèle les plus grandes réserves de pétrole du pays.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et

abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à distribuer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est édité par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

INDY

SUITE DE LA PAGE 1

quelles études faut-il avoir faites pour devenir agitateur de drapeaux de course?

Et des rebondissements, chers amis, des rebondissements. Alex Tagliani qui mène l'épreuve pendant les deux premiers tiers avant de se faire coiffer, Tracy, leader de la saison, qui descend de deux positions lorsqu'il manque d'essence dans la dernière ligne droite, à 100 mètres de l'arrivée. C'est vrai que la configuration extrêmement particulière du circuit Gilles-Villeneuve fait en sorte qu'on ne s'y ennuie jamais. Enfin, presque jamais: des gens que je connais s'y sont déjà rendus lorsqu'il n'y avait pas de course, et ils ont trouvé le temps un peu long.

Sachons tout de même rendre un hommage plus que mérité à Michel Jourdain jr qui, comme l'ont dit ici les commentateurs télévisés officiels, a remporté une «belle victoire», à ne pas confondre avec une victoire moche, c'est-à-dire avec un grand nez et des boutons et qui aurait été engagée pour sa personnalité. (Notons en passant que les filles de l'escouade Molson Dry, qui se baladent un peu partout et remettent les jéroboams de mousseux aux coureurs qui ont atteint le podium, sont pour leur part, selon mes sources, embauchées pour leur personnalité.)

Michel Jourdain jr, comme son nom l'indique, est un Mexicain, et il concourt pour Team Rahal, dont le grand manitou est Bobby Rahal, une institution en

course automobile, et dont l'un des actionnaires minoritaires est mon idole, David Letterman. J'ai d'ailleurs passé un certain temps à flâner à travers les carrosseries, avant la course, dans l'espoir de trouver Letterman et de le féliciter pour son programme, mais ce fut en vain.

Peut-être la prochaine fois, s'il y en a une. Pour ce qui est de Carpentier, il s'agit d'un podium d'autant plus réconfortant que lors des qualifications de samedi, ses freins avaient, dit-il, «bouilli». Juste le concept de frein bouilli, voilà qui nous fait encore mieux apprécier ce merveilleux sport qui repousse sans cesse les limites de l'inventivité humaine.

On dit comme ça «Champ Car» pour désigner cette série d'épreuves, mais c'est se maintenir très loin de la vérité. En fait, le véritable nom de tout cela est «Bridgestone Presents the Champ Car World Series Powered by Ford» ou, comme on dit dans le jargon pour faire plus simple, BPTCCWSPBF. En français, le sigle obtenu est BPLSMCCPPF, qui se prononce comme il s'écrit, soit de gauche à droite.

Plusieurs épreuves de la série, dont Montréal marquait cette année la 14^e étape, portent d'ailleurs des noms à faire rêver et qui montrent que vous ne devriez pas chialer autant contre la pub, car, sans elle, vous n'auriez pas de sport motorisé et ne pourriez donc vous bercer des exploits qui vont avec. Je soumetts donc à votre réflexion, en vous incitant à encourager ces généreux commanditaires, le Milwaukee Mile Centennial 250 Presented by Miller Lite, le Ma-

ÉTUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

se multiplient. Dans leur lettre au premier ministre, les deux fédérations soulignent la hausse considérable des frais afférents depuis que le gel des droits de scolarité a été mis en place en 1994. Selon la FEUQ, les sommes réclamées pour toutes sortes de services autres que gratuits, comme l'obtention d'un bulletin de notes, un changement de programme, une rédaction de thèse ou de mémoire, etc., ont augmenté de 115 % en neuf ans.

La situation est identique au collégial, où une vingtaine de cégeps sont en voie d'augmenter ces «frais qui poussent comme des champignons» de 20 \$ en moyenne par étudiant cette année encore. «On se demande quand ça va arrêter», mentionne Geneviève Hardy, vice-présidente de la FECQ. Nous voulons un plafonnement de ces frais. C'est évident que le manque de financement des cégeps est derrière cette hausse, mais les étudiants n'ont pas à payer pour ça.

Le premier ministre devra aussi «clarifier ses intentions» en vue de la Commission sur le financement des universités qui se tiendra à l'automne. La FEUQ

redoute que l'exercice de réflexion porte également sur un possible dégel des droits de scolarité à l'université, malgré un engagement électoral inverse.

«On voit ce qui se passe avec les garderies et avec l'électricité, et on ne veut pas que l'éducation soit elle aussi touchée par une augmentation de la facture», souligne Nicolas Brisson. Surtout que le premier ministre a lui-même dit que cette commission porterait aussi sur les droits de scolarité, alors qu'au départ, il devait être seulement question du financement universitaire. On a peur que cette commission serve de prétexte pour briser les promesses électorales. Sinon, pourquoi faire un tel exercice, alors que l'engagement est clair?»

Quant aux étudiants collégiaux, ils veulent s'assurer que la gratuité au cégep sera maintenue. «La Fédération des cégeps voulait imposer des droits de scolarité pour compenser le manque à gagner du réseau», explique Geneviève Hardy. Le gouvernement a refusé, et nous sommes bien contents. Mais il faut rester vigilant.»

Il en coûte actuellement entre 200 \$ et 400 \$ par année pour fréquenter un cégep — sans l'achat des livres — alors que les droits de scolarité universitaires moyens au Québec, toujours sans les livres obligatoires, oscillaient autour de 1860 \$ par année en 2003, soit la facture la moins élevée au Canada. Dans le reste du pays, la somme moyenne exigée

rio Andretti Grand Prix at Road America presented by Briggs & Stratton, et le clou, le Gran Premio Telmex/Gigante Presented by Banamex/Visa.

Quant à cette chronique, elle est une présentation de Timex/Longines/Tag Heuer. Consultez votre montre-bracelet pour savoir combien de temps vous avez perdu à la lire.

S'agissait-il de la dernière épreuve automobile à être disputée à Montréal? Pour ce qu'on en sait, la BPTCCWSPBF éprouve des problèmes financiers, et des tractations sont en cours relativement à son rachat par Open Wheel Racing Series LLC, ou OWRSLC. Un communiqué diffusé hier fait état de discussions en cours, mais prévient que rien n'est garanti. La tenue même de la saison 2004 n'est pas assurée.

En ce qui a trait à la Formule 1, le comité décisionnel représentatif de choc dépeché à Budapest va maintenant poursuivre ses démarches au téléphone, a dit le monsieur ministre en fin de semaine. Quant à notre maire Tremblay, il a dit pour l'essentiel que les écuries étaient d'accord pour courir sans annonces de tabac, mais qu'elles désiraient une compensation. Bref, que tout était réglé sauf de savoir qui allait payer.

Heu, M. le maire, n'est-ce pas là le début, le milieu et la fin du problème?

Pas de Formule 1, pas de Champ, peut-être pas d'Expos, tant mieux. Ça nous fera plus de temps pour parler de hockey. Non mais, est-ce qu'ils ne sont-ils pas une bande de pourris, nos Tricolores, oui ou oui?

SECRÈTE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais pourquoi à l'étranger quand les candidats sont obligatoirement citoyens américains? «Il y a des citoyens américains qui vivent partout dans le monde», rappelle-t-on.

La CIA publie sur Internet (www.cia.gov) de nombreux communiqués qui sont repris dans la presse américaine et internationale. Le site contient également une foule de documents non classifiés ou déclassifiés, sans oublier les précisions sur la marche à suivre pour postuler un emploi et même quelques témoignages d'employés heureux, qui sont désignés par leurs seuls prénoms.

Au cours des mois qui ont suivi le 11 septembre 2001, le FBI comme la CIA sont intervenus publiquement à plusieurs reprises pour répondre aux critiques dont ils faisaient l'objet, l'un rejetant souvent le blâme sur l'autre.

Ces déclarations publiques, auxquelles s'ajoutaient des confidences faites sous le couvert de l'anonymat à des journalistes occidentaux choisis, ont atteint un certain paroxysme au printemps 2002, avant les audiences d'une commission parlementaire du Sénat et de la Chambre des représentants sur le 11 septembre et le degré de préparation des différentes agences.

La commission a présenté un rapport (passablement censuré) à la fin de juillet 2003. On y déplorait notamment un manque de coopération entre le FBI et la CIA.

Mark Riebling, senior editor au Manhattan Institute de New York, a publié en 1994 un ouvrage intitulé *Wedge*, relatant la «guerre secrète» qui a toujours couvé entre le FBI et la CIA depuis la création de l'ancêtre de cette dernière à la veille de l'entrée en guerre des États-Unis, en 1941. Le conflit vient du fait que la CIA est responsable de la surveillance des espions

tant qu'ils se trouvent à l'étranger mais que le FBI s'en occupe dès qu'ils foulent le sol américain.

L'épilogue qui enrichit la récente réédition de l'ouvrage (*Wedge: from Pearl Harbor to 9/11*, Simon and Shuster, New York) tend à montrer que cette division territoriale a favorisé les terroristes d'al-Qaïda, comme elle avait joué en faveur des kamikazes japonais à Pearl Harbor le 7 décembre 1941.

La CIA communique-t-elle avec le public plus régulièrement depuis quelques mois? «Oui, probablement dans le but de rehausser son image et d'anticiper les critiques au sujet des armes de destruction massive de l'Irak et celles qui viendront avec la publication du rapport du comité conjoint sur le 11 septembre», estime Riebling.

Depuis l'automne dernier, la CIA et son directeur George Tenet semblent moins en froid avec le FBI qu'avec une unité de renseignements créée par le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld. Cette mini-agence a été mise sur pied peu de temps après le 11 septembre 2001, mais son existence a été révélée l'automne dernier, au moment où l'administration Bush préparait la guerre en Irak et, surtout, ses arguments pour la justifier auprès de l'opinion américaine et étrangère.

À l'époque, plusieurs responsables de la collecte de renseignements, au sein de la CIA mais également du Département d'État et même du Pentagone, avaient anonymement critiqué l'initiative de Rumsfeld et de son adjoint Paul Wolfowitz.

Le 11 juin dernier, le directeur de la CIA faisait à la télévision une déclaration remarquée dans laquelle il assumait le blâme pour l'inclusion dans le dernier discours sur l'État de l'Union de George W. Bush erronée à de prétendus achats d'uranium nigérien par le régime de Saddam Hussein. La Maison-Blanche venait d'être obligée d'admettre que ce passage n'aurait pas dû s'y trouver.

Après cette intervention de M. Tenet, la presse américaine a révélé que des «faucons» de l'entourage présidentiel avaient fait pression pour que l'agence de

des étudiants est de 4234 \$ par année.

Certains regroupements étudiants, notamment l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui représente 50 000 élèves, tant universitaires que cégepiens, n'attendront pas la réponse du premier ministre pour mettre leur plan d'action en branle. «On prépare une rentrée d'intense mobilisation», explique François Baillargeon, secrétaire à la coordination de l'ASSE. Il y aura des assemblées générales de nos associations sectorielles en septembre et une campagne de sensibilisation. Les votes de grèves illimitées devraient avoir lieu au début octobre. Nous avons aussi une occupation prévue et des manifestations massives. On n'écarte pas la possibilité de faire des manifestations géantes avec les syndicats et les groupes communautaires qui luttent contre le penchant néolibéral de ce gouvernement. Ça prend une réaction très ferme de notre part.»

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), qui regroupe 30 000 étudiants, le plan d'action a été élaboré cet été. «On ne parle pas encore de grève, ce sera aux étudiants de décider, mais, si le gel des droits de scolarité est remis en question, c'est sûr qu'il faudra étudier cette possibilité», soutient Jonathan Harvey, secrétaire général de la FAECUM.

renseignements approuve l'allusion au Niger. Ensuite, la présidence a discrètement publié un nouveau communiqué dans lequel elle assumait un peu plus dignement sa part de responsabilité dans l'affaire.

L'intervention publique de George Tenet est «très inhabituelle», dit Mark Riebling. Je ne sais pas ce que cela signifie, mais il est certain qu'il n'a pas agi sans la permission et le soutien de la Maison-Blanche. Tenet [qui a été nommé à son poste par Bill Clinton en 1997] jouit d'un appui exceptionnel de la part du président [actual Bush] et c'est très important pour l'efficacité de l'Agence.»

Auparavant (en mai dernier), le *New York Times* avait révélé que MM. Rumsfeld et Tenet «étaient entendus» pour réévaluer les informations fournies par les services de renseignements sur les armes non conventionnelles de l'Irak et ses liens avec al-Qaïda avant la guerre, à la lumière de ce qui a été trouvé (ou plus précisément de ce qui n'a pas été trouvé) sur le terrain. Tout en relevant finement l'ironie de la situation, le quotidien citait, une fois de plus, des grognements anonymes entendus au sein des services concernés et visant les politiciens au pouvoir.

En général, la CIA fait aujourd'hui un meilleur travail de relations publiques que dans le passé. Il faut dire que le public américain est devenu beaucoup plus favorable à la collecte de renseignements stratégiques depuis le 11 septembre 2001. Il accepte également mieux le fait qu'on entraîne des espions et pas seulement des analystes travaillant dans des bureaux à Washington.

Depuis le milieu des années 1990, d'autre part, la CIA a habilement négocié le virage Internet. Son site facile à consulter regorge de documents, probablement beaucoup plus que ce qu'exige le Freedom of Information Act. Cela ne veut évidemment pas dire qu'on y trouvera des secrets d'État. La National Security Agency, responsable des écoutes électroniques dans le monde, se vante pour sa part de rendre publiques ces temps-ci «environ 1,3 million de pages» de documents fraîchement déclassifiés, à l'occasion de son projet OPENDOOR.

COUSTURE

SUITE DE LA PAGE 1

gens qui ont eu une enfance heureuse et qui jouissent d'un bonheur sans histoire. «Certains malheurs peuvent préparer à la vie. Ceux qui ont dû développer une combativité ont une attitude moins défaitiste. J'ai une conscience aigüe du caractère éphémère de toute chose, et c'est ce que je tente par tous les moyens de mettre à vif, notamment dans mon écriture.»

La mémoire du passé

À partir de 50 ans, Thécatoombe commence et le décor de l'enfance se défile avec les gens qui meurent, remarque-t-elle. «La cinquantaine est un passage dangereux, l'heure des bilans, le dernier tournant, un virage en épingle à cheveux. Et qui dit bilan, dit mémoire. Je pense que je ne me perçois pas comme je suis, mais à travers le souvenir qu'ont les gens de moi. Certains m'ont oubliée complètement.»

L'absence de souvenirs chez les autres donne toujours un choc à Arlette Cousture, qui possède une grande mémoire du passé. Être absent du souvenir, selon elle, c'est être précipité dans les limbes: «Je pensais avoir existé pour telle personne et je m'aperçois que non! La vie est un pointillé, pas une ligne, l'amour, une suite de points, d'instant, et non un état continu. C'est un grand désarroi de constater qu'un point est tombé dans le vide. Parce que je valorise la mémoire, il m'a fallu apprendre à déléster.»

Un jour, quelqu'un lui a dit: «Tu ne pourras jamais changer le passé; ta perception, oui!» Ces paroles l'ont marquée. «On n'a pas le choix, il faut accepter de souffrir du passé, car l'oubli, qui est une guérison totale et

une survie, n'est pas toujours possible. Le passé est un nœud inconfortable mais vivant; il faut un nœud pour faire une boucle.»

L'héroïne de *L'Abandon de la mésange* s'appelle Élyse. Petite-fille d'Émilie Bordeleau et fille de Blanche, elle a 20 ans en 1960. Elle croit en la fidélité du couple et veut des enfants. «Elle appartient à cette génération de filles sacrifiées, entre celles qui ont fréquenté les convents et celles qui ont eu accès à la pilule», explique Arlette Cousture, qui n'est pas toujours d'accord avec les décisions d'Élyse. «Les choses ont changé très vite dans les années 60. Déjà, en 70, les filles qui se mariaient pouvaient penser au divorce. Cette époque, qui a mené aux événements d'Octobre, nous est parfois antipathique. Élyse n'y est pas vraiment à l'aise. C'est une ingénue plus torturée et moins déléstée que sa sœur.»

Le poids de la maladie

Arlette Cousture pense davantage à l'avenir qu'avant. Elle n'a jamais trop pris «de front» la sclérose en plaques dont elle est atteinte, mais cette maladie, avouée-t-elle, commence à influencer sur ses projets d'écriture: «Le prochain roman ne sera sûrement pas une saga, c'est trop long, explique-t-elle. Le tome 3 de Caleb m'a pris cinq ans alors que Tout là-bas a été écrit en quelques mois. Désormais, mon horizon est d'un an. Comme je ne suis jamais sûre de ce qui m'attend, je préfère ne pas trop délier le sort! On me dit parfois: «Tu es chanceuse, tu as tout: une belle maison, un pied-à-terre en Europe, la célébrité, un chum...» Je réponds: «Ça t'intéresse? Prends tout ce qui vient avec, à commencer par la maladie!»

La maladie et le handicap ont toujours fait partie du décor de la vie d'Arlette Cousture, elle-même l'une adoptive d'une handicapée. «Quand j'étais petite, l'une de mes tantes avait la polio, une autre souffrait d'une dé-

ficienne intellectuelle et une cousine, de paralysie cérébrale. Sur ma rue, il y avait trois handicapés intellectuels dont une adulte qui se faisait martyriser par les enfants. J'étais impuissante et cela me chagrînait.»

Son éducation et certaines épreuves ont amené Arlette Cousture à lutter contre l'indifférence en s'engageant concrètement dans la micro-société plutôt qu'en politique. «Je ne peux pas voir des gens tristes, malheureux ou malchanceux sans faire quelque chose. Mes parents étaient impliqués auprès des immigrants, très actifs sur le plan social. Mes sœurs font du bénévolat. Ça fait partie de la culture familiale.»

La France et le français

Depuis quelques années, Arlette Cousture séjourne régulièrement en France. «C'est pour moi un lieu de vie sociale et de loisirs. Y vivre a fini par influencer mon écriture, et j'y ai beaucoup appris sur ma langue; je la soutiens plus qu'avant, connaissant mieux ses embûches et sa grammaire. Tout en demeurant vigilante, j'ai pris confiance en moi par rapport à la langue.»

Elle tient à l'emploi juste des mots et à la conviction qu'on devrait miser sur la variété de l'expression. «J'ai cessé d'être locataire de ma langue: j'en suis propriétaire, autant que les Français, et j'essaie de ne pas la paupériser. Ça m'a fait un velours que rien n'ait été changé dans l'édition française de Tout là-bas.» La langue lui apparaît comme un héritage sans prix qu'il faut préserver en enseignant un français riche.

Arlette Cousture a dirigé plusieurs ateliers d'écriture offerts aux jeunes: «Les jeunes font des signes, mais n'écrivent pas vraiment bien; leur langue est pauvre et c'est dommage.» Ce qui l'épate, l'attire et la séduit le plus: «Le talent, tous les talents, celui d'un bon menuisier comme celui d'un bon écrivain. Les gens qui savent faire des choses et qui les font bien.»